

Les Études du CERI
N° 39 - mars 1998

**Economie politique du discours
de la Banque mondiale
en Afrique sub-saharienne**
Du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire

Béatrice Hibou

Texte préparé pour le Joint Committee on African Studies
of the Social Science Research Council

Economie politique du discours de la Banque mondiale en Afrique sub-saharienne

Du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire

Béatrice Hibou

Chercheur au CNRS (CEAN, Bordeaux)

*Ces bailleurs de fonds se
sentaient maîtres ès réalités.*

Marguerite YOURCENAR¹

A l'instar des colonisateurs qui avaient rapidement adopté une image simplifiée de l'Afrique et une approche normative de ses réalités complexes et apparemment incohérentes², les bailleurs de fonds construisent aujourd'hui et leur perception de l'Afrique, et leur philosophie d'intervention sur le sous-continent. Cette image, qui est philosophiquement la même depuis les années quatre-vingt, n'a évolué que dans sa forme. Jusqu'au milieu de la décennie précédente, seuls les aspects techniques de l'économie étaient pris en compte : les difficultés économiques en Afrique provenaient, d'une part, de la poursuite de mauvaises politiques économiques et, d'autre part, de l'insuffisance des mécanismes de marché. Depuis le milieu et surtout la fin des années quatre-vingt, du fait des lenteurs, des résistances, des retours en arrière et de l'inefficacité apparente des réformes, certains aspects institutionnels et politiques ont été intégrés à ce paradigme³. Cependant, la philosophie et la méthode restent identiques : le politique est traité, lui aussi, comme une variable technique supplémentaire dont la convocation est destinée à raffermir le discours existant.

Désormais, il existe de très nombreuses études sur les effets des politiques de libéralisation extérieure (et des programmes d'ajustement structurel en général), sur les échecs relatifs ou les perceptions d'échec de celles-ci, sur les obstacles économiques,

¹ Citation tirée de *L'Œuvre au noir*.

² Voir par exemple J. Lonsdale, 1990 : ces processus de simplification d'analyse et d'approche normative étaient courants et souvent utilisés comme arme de contrôle social.

³ Pour une très bonne analyse de l'évolution de la Banque mondiale au cours de la décennie quatre-vingt, voir Ravenhill, 1993.

politiques et sociaux rencontrés au cours des réformes⁴. Par ailleurs, les analyses socio-politiques ou anthropologiques sur le discours des bailleurs de fonds se sont développées depuis le début des années quatre-vingt-dix⁵ et l'approche en termes de *governance* a été critiquée de façon systématique⁶.

En partant de ces acquis, cette étude, qui s'inscrit dans une analyse plus générale de la dépendance et de l'insertion internationale de « petites » économies, a pour première ambition de montrer que la vision des bailleurs de fonds ne doit pas seulement être analysée comme un discours socio-politique, mais aussi être considérée comme un discours économique. Les critiques sur l'incapacité de la Banque mondiale à prendre en compte les dimensions socio-politiques des politiques économiques sont désormais très répandues. Je voudrais compléter cet ensemble de critiques en montrant que, loin d'être seulement une expression technique et économiste des réalités africaines, les préceptes économiques que la Banque mondiale impose aux pays sub-sahariens traduisent une certaine prise de position et, par là-même, ne sont pas neutres. Autrement dit, ce n'est pas seulement l'absence explicite d'analyse socio-politique qui explique le décalage entre discours de la Banque mondiale et réalités africaines ; mais tout aussi bien la construction économique, hautement normative, des réformes à entreprendre.

Cette étude a également pour ambition de montrer qu'en raison du caractère normatif, simplificateur et apolitique de ses soubassements, la politique d'ajustement structurel a moins pour effet de modifier les politiques économiques et le mode d'insertion internationale que de changer les comportements et les opportunités internes d'enrichissement ; autrement dit, que ces effets sont moins économiques que socio-politiques⁷.

⁴ Sur les effets des politiques de libéralisation, Banque mondiale, 1989 ; Banque mondiale-PNUD, 1989 ; Nash, 1990 ; Elbadawi, 1992 ; Michaely, Papageorgiou & Choski, 1991 ; World Bank, 1988 ou World Bank, 1994 *a* et *b* pour un bilan par la Banque mondiale elle-même. Pour des analyses critiques, voir Fontaine ed., 1992 ; Greenaway ed., 1985 et 1988 ; Greenaway & Milner, 1993 ; L'Héritau, 1986 ; Helleiner, 1989 ; Callaghy & Ravenhill ed., 1993 ; Coussy, 1989 ; Duruflé, 1988 ; Havnevik ed., 1987 ; Nelson ed., 1989 et 1990 ; Ridell ed., 1990 ; Taylor, 1991.

⁵ Voir par exemple Ferguson, 1990 ; Moore & Schmitz eds., 1995 ; Dilley ed., 1992.

⁶ Voir notamment Sindzingre, 1996 ; Schmitz, 1995 ; Moore, 1993 ; Sorensen ed., 1993 ; Callaghy & Ravenhill ed., 1993 ; Mkandawire, 1996.

⁷ Je considère la Banque mondiale comme l'idéal-type des bailleurs de fonds. C'est la raison pour laquelle cette étude traite uniquement de cette institution. Mais les raisonnements et conclusions ont, à quelques exceptions près, valeur générale. Je me suis concentrée sur les documents de la Banque mondiale dans la mesure où cette dernière a progressivement acquis un quasi-monopole de la pensée institutionnelle dans le champ de l'économie du développement : en raison de la définition même de ses fonctions au sein du système de Bretton Woods, le FMI possède un corps de doctrine beaucoup plus restreint et ne prétend pas proposer une doctrine générale sur le développement ; les accords de Lomé n'exercent qu'une influence marginale sur les économies africaines, et les pays européens, y compris la France, n'ont toujours pas su — malgré leurs critiques et leurs réserves — développer un discours alternatif cohérent ; les Etats-Unis ont toujours privilégié la coopération par les institutions internationales ; le GATT puis l'OMC n'ont, finalement, que peu d'influence dans les pays en développement les plus pauvres.

I.- LE CATECHISME ECONOMIQUE

A partir des documents officiels et de la littérature grise de la Banque mondiale⁸, il a été aisé de définir à quels corpus appartiennent les soubassements théoriques des réformes préconisées : ceux-ci se répartissent, concrètement, entre la théorie économique du bien-être en équilibre partiel dans le cadre de modèles d'économie dépendante⁹ et l'économie politique libérale. Mais une confrontation de ces démonstrations aux textes académiques de référence¹⁰ montre très clairement que : 1) une partie seulement des théories mentionnées sont utilisées ; 2) seules certaines conclusions sont retenues ; et 3) il est sans cesse fait appel à des *empirical evidences* et autres considérations d'ordre pratique pour trancher entre diverses solutions. De sorte qu'on ne peut parler de théories sous-jacentes aux réformes préconisées, mais bien d'un discours qui inspire les politiques économiques.

L'importance d'une analyse du discours se révèle d'au moins trois manières. D'une part, c'est le discours, et non directement la théorie, qui modèle les politiques économiques. D'autre part, dans la mesure où les interventions publiques constituent des conditionnalités fortes, il est fondamental de comprendre le discours d'économie politique transmis dans et par les politiques d'ajustement. Ce discours offre, et tente parfois d'imposer, une certaine vision de la réalité économique ; il cherche à

⁸ Les travaux sont très nombreux mais souvent répétitifs. Parmi les textes généraux consultés, on peut citer : World Bank, 1985, 1987, 1989, 1990 et 1994 *a* et *b* ; Thomas & Nash, 1991 ; les documents internes, notamment sectoriels, sur les politiques commerciales ; les manuels de la Banque mondiale tels Dornbusch & Helmers eds., 1988 et Pursell & Rogers, 1985 ; les articles dans *The World Bank Economic Review* ou *The World Bank Research Observer*. Il est également instructif de se pencher sur des auteurs utilisés par les institutions de Bretton Woods tels Balassa, 1988 ; Krueger, 1974 ; Lal, 1987 et 1989, Bevan, Collier & Gunning, 1987.

⁹ Les analyses en termes d'équilibre général sont, certes, utilisées par certains économistes de la Banque mondiale (voir Devaradjan & de Melo, 1987 ; Bourguignon, Branson & de Melo, 1989) mais elles ne font pas partie, à proprement parler, du corpus discursif ni même théorique de cette institution. Elles sont, en effet, mentionnées dans les documents officiels uniquement pour appuyer les arguments avancés par les analyses en termes d'équilibre partiel mais ne sont en aucun cas au cœur de la démonstration. De plus, elles ne sont pas utilisées pour justifier le choix des processus de libéralisation, mais seulement pour mesurer les effets de ceux-ci sur d'autres variables ou d'autres secteurs. De fait, Devaradjan & Lewis, 1989 montrent qu'en modifiant certaines hypothèses on peut remettre en cause les principes des programmes d'ajustement, et notamment les principes des réformes de libéralisation extérieure. Il en va de même pour les simulations à partir de modèles « multi-marchés » (voir par exemple Braverman & Hammer, 1988 ou Braverman, Brandao & Hammer, 1990).

¹⁰ Voir, entre autres, Baldwin, 1982 et 1984 ; Bhagwati, 1982 ; Brander & Spencer, 1983 et 1984 ; Caves & Jones, 1981 ; Corden, 1971 et 1974 ; Deardorff, 1987 ; Dixit, 1987 ; Dornbusch, 1980 ; Greenaway ed., 1985 et 1988 ; Greenaway & Milner, 1993 ; Helpman & Krugman, 1985 et 1989 ; Hillman, 1989 ; Jones & Kenen eds., 1984 ; Jones & Krueger eds., 1990 ; Kenen ed., 1975 ; Krugman, 1984 et 1987 ; Lassudrie-Duchêne & Reiffers dirs., 1985 ; Mundel, 1968 ; Samuelson ed., 1969 ; Stern ed., 1987 ; Srinivasan & Walley eds., 1986 ; Vousden, 1990 ; Williamson, 1983, etc.

transmettre une vulgate économique ; il voudrait faire adopter un langage dont on ne peut sous-estimer les effets, même si les stratégies de contournement restent fondamentales. Enfin, en posant les façons de percevoir, les catégories d'analyse, les questionnements et les manières de poser les problématiques générales, le discours exerce une influence en lui-même, il est « performatif »¹¹.

Le discours proposé par les institutions de Bretton Woods est construit autour de trois principes plus ou moins implicites : l'introduction de la norme libérale de l'Etat minimum et notamment de la norme libre-échangiste ; la recherche de la simplicité à tout prix ; et la volonté de circonscrire le politique. Par souci d'efficacité dans la démonstration, je me suis penchée sur les seules réformes de libéralisation extérieure, mesures les plus répandues des programmes d'ajustement. Cependant, d'autres lectures suggèrent que mon propos a valeur générale.

1. L'introduction de la norme libérale

Contrairement à ce que suggère la vulgate de la Banque mondiale, il n'existe pas une théorie économique mais une multitude d'entre elles ; de même, les modèles ne fournissent pas une solution mais une infinité de solutions, en fonction des hypothèses et des contraintes choisies. C'est même l'une des critiques populaires à l'encontre des économistes, accusés de pouvoir dire tout et son contraire. De fait, le discours d'économie politique est nécessairement normatif et politique puisque, comme le rappelle Fernand Braudel, « une économie nationale, c'est un espace politique transformé par l'Etat »¹². Et les travaux méthodologiques de Max Weber ont montré la dépendance de la connaissance, et donc de l'analyse, d'un objet vis-à-vis de la société dans laquelle il se trouve. La connaissance de la réalité introduit nécessairement des valeurs à travers les indicateurs et les instruments d'analyse¹³. Cette banalité est importante à rappeler à un moment où les bailleurs de fonds tendent à vouloir imposer leur perception et leur politique économique avec des arguments de scientificité et d'apolitisme. Or l'analyse des textes et documents mentionnés plus haut montre que le discours des bailleurs de fonds est hautement normatif (les normes choisies étant, sans grande surprise, le libre-échange, l'idéologie de l'Etat minimum et l'absence

¹¹ Sur le discours, voir Foucault, 1969 et 1971. Pour un développement particulièrement éclairant, voir Ferguson, 1990 : à partir d'une étude détaillée de projets de la Banque mondiale au Lesotho, l'auteur montre comment cette institution construit son objet (le Lesotho), structure la connaissance autour de cet objet, le modèle de façon à produire une « *anti-politics machine* ». De par son discours, qui est avant tout une pratique, la Banque mondiale dépolitise la question éminemment politique de l'inégalité sociale, et notamment de la pauvreté.

¹² F. Braudel, 1985, p.103.

¹³ Voir M. Weber, 1904 et 1917. Pour ma conception webérienne de l'économie politique, je me permets de renvoyer à Hibou, 1996 (introduction). Pour le caractère nécessairement normatif des statistiques, des indicateurs et des instruments de politique économique, on peut aussi consulter de Certeau, 1980 ; Delorme & André, 1983. Pour l'introduction de valeurs dans l'analyse des situations concrètes, voir également Myrdal, 1930 et Swedberg, 1990.

de considérations politiques et sociales au cœur de l'analyse économique). Cette construction se fait par au moins quatre procédés : choix de certains modèles ; oubli de certaines instructions des modèles sélectionnés ; introduction de certaines hypothèses pour aboutir à une solution unique ; rejet, explicite ou non, de certaines théories.

- *Le choix de certains modèles*

Pour caractériser les économies en développement¹⁴, et en particulier les économies d'Afrique sub-saharienne¹⁵, le modèle orthodoxe de Meade-Salter-Swan (dit modèle australien) est le plus souvent utilisé par la Banque mondiale. Dans ce modèle orthodoxe, les hypothèses de concurrence parfaite, de plein emploi, de flexibilité totale des prix et des salaires, de rendements décroissants, de capital fixe et immobile à court terme — seul le travail étant mobile — permettent d'arriver à une analyse du déséquilibre de la balance commerciale comme déséquilibre entre revenu interne et dépense interne et/ou déséquilibre entre demande et offre de biens non échangés. Il est révélateur que cela soit le modèle australien, et non pas le modèle scandinave qui ait été sélectionné dans les analyses des économies africaines. En effet, ce dernier¹⁶, plus particulièrement destiné à analyser les problèmes d'emploi, permet d'évaluer les effets des variations de revenu et de prix relatifs entre biens échangeables et biens non échangeables sur la rémunération du travail et sur le niveau d'emploi. En revanche, le modèle australien suppose le plein emploi, assuré de façon totale et permanente, par la flexibilité des prix et des salaires.

- *L'oubli de certaines instructions des modèles choisis*

En acceptant les hypothèses restrictives du modèle traditionnel d'équilibre partiel en concurrence parfaite, une conclusion — qui est une banalité pour tous les économistes — n'est jamais prise en compte par les promoteurs des réformes libérales d'ajustement. L'équilibre partiel montre que la libéralisation ne bénéficie pas à tous les agents économiques et que l'effet principal d'une politique commerciale extérieure est un effet de redistribution entre producteurs, consommateurs et Etat, et non pas un effet global sur le niveau de bien-être¹⁷. Autrement dit, la situation ne peut effectivement s'améliorer pour tous que s'il y a redistribution ou compensation (principe de Hicks-Kaldor-Pareto). L'analyse en termes d'équilibre partiel justifie donc l'intervention de l'Etat dans le cadre d'une réforme de politique commerciale extérieure.

Le fait que cette conclusion soit presque toujours occultée par les analyses sous-

¹⁴ Voir par exemple World Bank, 1987 ou Banque mondiale, 1989.

¹⁵ Voir une utilisation explicite et approfondie dans World Bank, 1990 inspirée, de façon là encore simplifiée, de Dornbusch, 1980, Collier, 1988 et Collier *et al.*, 1986. Voir également Devaradjan & de Melo, 1987 ; Lal, 1984 et 1989.

¹⁶ Ou modèle d'Aukrust. Pour une présentation, voir également Dornbusch, 1980.

¹⁷ D'ailleurs, c'est sans doute le point le plus important du modèle : l'analyse en termes d'équilibre partiel montre que la protection est avant tout une question interne, et non pas une question internationale ou même externe. Voir Samuelson, 1939 ; Deardorff & Stern, 1987 ; Coussy, 1989.

jaçentes aux réformes extérieures constitue, en lui-même, un exemple de la méthode utilisée : utilisation tronquée et normative des modèles et sélection des conclusions sans explications. Il s'agit donc bien d'un discours en faveur de la réforme et de la libéralisation des échanges, d'un discours anti-protectionniste, plutôt que de la présentation et de l'utilisation rigoureuse d'un modèle théorique néoclassique.

- *L'introduction de certaines hypothèses pour sélectionner parmi différentes conclusions*

Le modèle d'économie dépendante mentionné plus haut propose une infinité d'ajustements possibles face à un déficit de la balance commerciale¹⁸. La conclusion de la supériorité de la dévaluation sur la politique protectionniste n'est donc pas une conclusion du modèle théorique mais le résultat de la combinaison du modèle d'économie dépendante, de la norme libre-échangiste (*a priori* de la supériorité de l'équilibre externe sur l'équilibre interne, de la stratégie *outward* sur la stratégie *inward*) et d'hypothèses sur les élasticités (élasticité d'offre d'exportation considérée comme supérieure à l'élasticité de la demande d'importation et à celle des biens non échangeables).

De même, les coûts dynamiques de la protection (coûts liés aux pertes d'économie d'échelle, de capacité d'utilisation, d'effets externes, de technologie, etc.) naissent de certaines hypothèses sur les élasticités ou sur les secteurs, de l'adoption de certains horizons ou de certains objectifs, du choix de certaines relations ou de certaines réactions de l'économie nationale à la protection et à la libéralisation, etc. Il est piquant de constater que, dans les années soixante et soixante-dix, ces mêmes arguments (mais bien entendu avec des hypothèses différentes) étaient utilisés pour justifier des politiques protectionnistes, et donc pour mettre en évidence les gains — et non les coûts — dynamiques de la protection.

- *Le rejet, explicite ou non, de certaines théories*

Enfin, évoquer les rejets ou « oublis » du corpus discursif de la Banque mondiale en Afrique permet de mieux déceler les *a priori* et les partis-pris des réformes.

La « nouvelle théorie internationale », qui n'a de nouvelle que le nom¹⁹, a eu un retentissement particulièrement important en formalisant les modèles de concurrence imparfaite et en les intégrant, à part entière, dans la théorie néoclassique²⁰. Elle aurait dû, de ce fait, influencer une institution comme la Banque mondiale. Cependant, dans la « nouvelle économie internationale », deux facteurs remettent en cause le principe

¹⁸ Qui se rassemblent en trois types de solutions : dévaluation et contraction de la politique monétaire et budgétaire ; protectionnisme ; combinaison des deux dans des proportions variables.

¹⁹ Puisque List déjà, puis Joan Robinson, A. Marshall, T. Scitovsky, R. Prebisch ou R. Lindert avaient développé, chacun à sa manière, les arguments de la « nouvelle » école. Voir à ce propos Haberler, 1990.

²⁰ Les principaux auteurs de ce courant sont Krugman, Helpman, Brander, Spencer, Dixit, Eaton, Grossman. Voir par exemple Brander & Spencer, 1983 et 1984 ; Dixit, 1987 ; Helpman, 1984 ; Helpman & Krugman, 1985 et 1989 ; Krugman, 1984 et 1987.

du libre-échange. Le premier d'entre eux est l'existence des économies externes : celle-ci n'est plus une distorsion dont la compensation par la politique commerciale extérieure ne constituerait qu'une solution *second best*, mais un élément de plus qui explique l'imperfection de la concurrence. La politique commerciale extérieure peut donc constituer la meilleure politique pour internaliser ces économies externes. La coexistence de rendements croissants et de concurrence imparfaite constitue le second facteur anti-libre-échange : en n'égalisant pas rendement et coût d'opportunité des ressources utilisées dans la production, ils permettent de laisser un rôle « stratégique » aux interventions de l'Etat. Dans le cadre tout à fait traditionnel de la théorie du commerce international, on peut donc démontrer que, dans certaines circonstances, la protection peut encourager les exportations et la croissance et accroître le revenu national. Après avoir longtemps négligé l'argument, la Banque mondiale le rejette explicitement depuis 1989 en arguant d'une insuffisance d'information, de la faiblesse d'industries stratégiques dans les pays en développement, et particulièrement en Afrique sub-saharienne, et des risques de représailles. Mais ces précautions et remarques critiques auraient pu amener à d'autres conclusions : on aurait pu arriver, à l'instar des théoriciens de ce courant, à un simple appel à la prudence dans l'application des politiques commerciales stratégiques. Le rejet sans équivoque de cette théorie doit être recherché, non pas dans ces arguments empiriques ou d'économie politique, mais plutôt dans ses conclusions : la « nouvelle théorie internationale » oblige à accepter l'abandon des normes de l'avantage comparatif et de la concurrence parfaite, et donc de la norme libre-échangiste.

D'autres développements théoriques ne sont pas même mentionnés par les promoteurs des réformes alors qu'ils sont des éléments importants du débat dans les pays industrialisés²¹ : tel est le cas des mesures compensatoires²², de la nouvelle école de Cambridge²³ ou de la politique économique extérieure comme politique étrangère²⁴. Alors que, pour les pays industrialisés, les travaux sont de plus en plus nombreux à montrer comment la politique économique extérieure est très souvent liée à des objectifs non économiques (objectifs d'identité nationale, de paix, de stabilité

²¹ L'écart le plus important entre les travaux scientifiques et leur utilisation par les institutions internationales existe lorsque l'on compare, à la même date, les façons dont sont traitées la politique commerciale extérieure de l'Afrique et celle d'un pays industrialisé comme les Etats-Unis. Voir par exemple World Bank, 1987 et Stern ed., 1987.

²² Voir par exemple Bhagwati, 1988 (qui accepte les mesures anti-dumping pour les pays industrialisés) et Bhagwati, 1987 (qui les refuse, sous prétexte de dépendance par rapport au marché mondial, pour les pays en développement). La logique des droits de douane compensateurs est de neutraliser les effets des politiques commerciales extérieures, ou toute autre politique économique, de pays tiers.

²³ Voir Godley, 1982 ; Cripps & Godley, 1976 ; ou Denis, 1985 : la position de la nouvelle école de Cambridge est qu'en cas de rigidité des salaires, la protection est la seule mesure de politique économique qui puisse résoudre à la fois les problèmes d'emploi et de balance des paiements.

²⁴ Voir notamment les travaux de R. Cooper (Cooper, 1987 par exemple) et, bien avant lui, ceux de Hirschman : le thème central est que la politique commerciale extérieure peut avoir comme objectif d'influencer les relations internationales.

internationale ou nationale, etc.), cette idée est violemment rejetée pour les pays en développement, et pour l'Afrique en particulier.

L'introduction de la norme libérale est encore plus criante lorsque la Banque mondiale « passe aux travaux pratiques ». Le choix des indicateurs et des hypothèses nécessaires à leur calcul concret est particulièrement révélateur de la pratique de partialité cachée par de la technicité et de la fausse scientificité. L'exemple le plus flagrant est offert, dans le domaine du commerce international, par le choix de l'indicateur d'avantage comparatif et par la manière dont le coût en ressources intérieures, indicateur choisi par la Banque mondiale, est calculé²⁵.

2. « Six façons sophistiquées de simplifier le discours d'économie politique »²⁶

Le second principe du discours sur les réformes est celui de la recherche de la simplicité à tout prix. L'analyse en termes d'équilibre partiel, d'économie dépendante et de recherche de rentes aboutit, étant donné les hypothèses choisies, à une adhésion incontestable et simple à la libéralisation du commerce extérieur, et à la remise en cause de la protection. Le rejet de toute mesure apparemment complexe peut, certes, s'expliquer par l'échec des politiques passées²⁷ (ou plutôt la perception d'un tel échec), par les incohérences, apparentes ou réelles, des systèmes de protection, par l'existence avérée de gaspillages, de comportements de recherche de rentes ou d'une corruption certaine, ainsi que par l'hégémonie de l'idéologie libérale, au niveau international, depuis le début des années quatre-vingt (avec le reaganisme, le thatchérisme ou l'ère Clausen à la Banque mondiale). Pour garder une apparence de cohérence entre théorie économique et mesures de politique, le discours opère par confusion entre simplicité des mesures préconisées et simplicité des éléments théoriques auxquels adhérer. Cette confusion est permise par une utilisation intensive de la « nouvelle économie politique », par des hypothèses restrictives implicites, par la prééminence, dans l'argumentation, des effets latéraux et des effets pervers, etc. Six de ces procédures sont plus particulièrement utilisées.

• Prendre les versions les plus simples des modèles théoriques

Il existe des variantes plus raffinées du modèle australien mentionné plus haut : celles-ci introduisent notamment des rigidités²⁸ et des rationnements²⁹. A la suite d'une évolution certaine au sein de la Banque mondiale, ces variantes sont désormais

²⁵ Pour une critique générale des différents indicateurs d'avantage comparatif, voir Coussy, 1993. Pour une analyse critique des coûts en ressources intérieures (*domestic resource cost*), voir Hibou, 1993.

²⁶ Paraphrase de A.O. Hirschman, « Trois façons simples de compliquer le discours d'économie politique », in Hirschman, 1986.

²⁷ Politiques passées dont la rationalité (explicite à l'époque ou, le plus souvent, reconstituée par la suite) apparaît comme relativement complexe en intégrant les externalités, les effets d'apprentissage, les économies externes, mais parfois aussi des considérations non économiques.

²⁸ Voir par exemple Taylor, 1983.

²⁹ Voir par exemple Cuddington, 1981.

mentionnées³⁰ ; cependant, leurs conclusions et leurs implications pour les politiques économiques extérieures sont encore largement occultées³¹. Ainsi, dans le document *Making Adjustment Work for the Poor : a Framework for Policy Reform in Africa*, ces alternatives sont évoquées, mais les principes de politique économique et les analyses de leurs effets découlent uniquement du modèle orthodoxe le plus simple. Ce choix est d'ailleurs explicite : il s'agit, selon les propres termes de la Banque mondiale, de « structurer le raisonnement », de choisir un modèle « simple et puissant » pour mieux convaincre, et de ne pas donner trop d'importance à une complexité qui demeure « un fait mineur »³². Cependant, l'introduction de rigidités structurelles et notamment d'une mauvaise réponse de l'offre aux variations de prix peut provoquer des effets inverses de ceux recherchés (par exemple le maintien de l'inflation et une baisse de la production).

- *Prendre certaines hypothèses et des normes implicites réductionnistes*

Il en va de même avec le rejet de la politique commerciale stratégique mentionné plus haut : la « nouvelle théorie du commerce international » n'est pas seulement refusée en raison de ses conclusions potentiellement protectionnistes, mais également en raison des complications qu'elle introduit dans le raisonnement. La multiplicité des situations possibles (monopole, oligopoles jouant Carnot ou Bertrand, faisant face à une situation de monopole, d'oligopole ou de concurrence, ayant plusieurs objectifs) rend nécessairement multiples les interventions optimales possibles. La multiplicité des réactions (qui dépend de l'élasticité de la demande, mais également de la stratégie de l'oligopole et de la réaction des autres entreprises) aboutit à des effets économiques paradoxaux et pas forcément prévisibles. La multiplicité des déterminants de la spécialisation interdit la poursuite des seuls avantages comparatifs, et la quantité et la qualité des informations nécessaires sont telles qu'elles ne peuvent être résumées dans un indicateur unique³³.

- *Adjoindre des explications ad hoc pour trancher entre diverses solutions*

La simplicité du discours théorique est également permise par le recours aux explications *ad hoc*. Il est ainsi reconnu que l'offre d'exportation est particulièrement peu élastique dans les pays africains et que la balance des paiements a du mal à

³⁰ Evolution que l'on retrouve dans beaucoup de domaines, théoriques ou non. Il est intéressant à ce titre de comparer le Rapport Berg de 1981 et World Bank, 1985 et 1987 ainsi que World Bank, 1989.

³¹ Le seul élément introduit est le rationnement de devises qui pose problème dans le rééquilibrage de la balance des paiements du fait des difficultés de réponse de l'offre (manque de biens importés pour les exportations et absence d'incitation à produire du fait du rationnement de biens importés). Mais, là encore, seule l'analyse *ex post* tient compte de ces rationnements : ceux-ci ne sont toujours pas introduits dans l'analyse *ex-ante*.

³² Toutes ces citations tirées de World Bank, 1990, p.12.

³³ Le traitement spécifique de l'Afrique est ici explicite. En effet, l'argument de la multiplicité des déterminants de la spécialisation et, de façon plus générale, la pertinence de la politique commerciale stratégique ne sont pas refusés pour les pays industrialisés. Voir World Bank, 1993 ou OCDE, 1987.

s'améliorer (voire ne s'améliore pas), malgré l'application des réformes. Mais, au lieu d'intégrer ces rigidités et ces inélasticités dans les modèles retenus (procédures qui ont fait l'objet de maints développements théoriques), les analyses restent fondées sur les mêmes modèles de base orthodoxes et les politiques commerciales extérieures préconisées ne sont pas (ou très peu) modifiées : les problèmes de réponse de l'offre sont analysés séparément, à travers des « politiques complémentaires ».

- *Abuser de l'argument des effets pervers et latéraux*

Une autre façon de simplifier le discours consiste à utiliser, systématiquement, l'argument des risques et dangers des effets pervers et latéraux : d'une part, pour rejeter des solutions plus fines et complexes aux effets nécessairement plus diffus et variés ; d'autre part, pour présenter ces effets pervers et latéraux comme plus influents que les effets directs des mesures discutées. Par exemple, le principe de la protection des industries naissantes est, bien entendu, reconnu par la Banque mondiale. Mais il est rejeté au nom de l'« expérience »³⁴ : la protection aurait le plus souvent été détournée de son objectif initial et ces interventions auraient donc finalement fait plus de mal que de bien.

- *Introduire des arguments non théoriques dans le débat théorique*

La simplicité requise pour la mise en œuvre des réformes nécessite une justification théorique. Cette dernière réside donc, comme on vient de le voir, dans l'adhésion à des modèles ou à des principes et hypothèses simples, dans le rejet de modèles, de théories et hypothèses complexes, etc. Mais elle provient également de choix et d'interprétations opérés à l'aide d'arguments non théoriques. Le *Rapport sur le développement dans le monde* de 1987 s'inscrit ouvertement dans cette orientation. « Il faut abaisser les taux de protection et les simplifier. Plus le système est simple, mieux cela vaut »³⁵. Ce sont en effet souvent des arguments empiriques qui emportent la décision. L'évaluation de la situation doit être simple³⁶, la conception de la politique commerciale extérieure doit être simple³⁷, la mise en œuvre des réformes doit être simple³⁸.

- *Jouer sur les mots*

Enfin, les jeux de mots ne sont pas sans influence dans la construction d'un discours

³⁴ Voir par exemple World Bank 1987 ou 1989.

³⁵ World Bank, 1987, p.197.

³⁶ D'où le refus d'admettre que certains marchés sont non concurrentiels ou que les prix ne sont pas flexibles.

³⁷ D'où le rejet de politiques commerciales extérieures qui exigeraient des « connaissances démesurées ».

³⁸ D'où le rejet de mesures fines, sélectives, particulières, partielles, etc. et la préférence pour la dévaluation sur toute autre politique économique extérieure.

simple. Il y a assimilation abusive des mots, et les exemples de ce genre de confusion sont nombreux. Si des mesures sont « sélectives » et « non globales », elles sont « inefficaces » et « sources de rentes ». Le caractère « discrétionnaire » des mesures de politique économique est assimilé à de la « corruption ». Il y a équivalence entre « distorsion », d'une part, et « Etat » ou « mesure de politique économique », d'autre part. Le glissement est quasi systématique de « politique économique » et « intervention de l'Etat » à « gaspillage », « inefficacité » et « non-productivité ». Et ces jeux de mots, qui comprennent également l'utilisation de termes au sens vague et subjectif comme « naturel/artificiel » ou « bon/mauvais »³⁹, participent à la construction du discours simple, en permettant des glissements dans le raisonnement.

La recherche de la simplicité à tout prix est, bien évidemment, contraire à ce qu'enseigne la science économique. Ceci est particulièrement visible lorsque la Banque mondiale définit concrètement les mesures de libéralisation. Par exemple, le choix d'un tarif douanier uniforme ne peut pas être justifié par les théories économiques⁴⁰. De fait, l'argumentation de la Banque repose sur les procédures évoquées plus haut : existence de comportements de recherche de rentes, effets pervers, incapacité de l'administration à gérer une multiplicité de tarifs, difficulté à calculer le « bon » tarif pour chaque produit...

3. La volonté de circonscrire le politique

Le dernier principe qui structure le discours de la Banque mondiale peut se résumer à la volonté de circonscrire le politique tout en renforçant le choix des normes libérales et de la recherche de la simplicité. Dans la mesure où, dès le milieu des années quatre-vingt, le politique est apparu incontournable, les institutions internationales ont cherché à éviter le problème en faisant appel aux courants d'économie politique qui tendent à dépolitiser les perceptions et les interprétations⁴¹. La Banque fait appel à trois courants idéologiques appartenant à l'économie politique libérale — la « nouvelle économie politique », l'analyse néo-institutionnaliste, les théories de la société civile — qui ont en commun de vider le politique de sa substance : les acteurs politiques sont analysés comme des acteurs économiques ; l'individualisme méthodologique et le postulat individualiste sont étendus à toute forme d'organisation ou d'institution, et notamment à l'Etat⁴². De façon révélatrice, la Banque mondiale n'utilise pas des

³⁹ Voir Hirschman, 1986 ou Samuels & Mercurio, 1984 pour une critique comparable de ces utilisations.

⁴⁰ Voir, par exemple, Harberger, 1990 ; Edwards, 1990 ; Panagariya & Rodrik, 1991 ; ou Greenaway & Milner, 1993.

⁴¹ Le refus du politique n'est pas nouveau ; il est même consubstantiel à la démarche des bailleurs de fonds. Cependant, il apparaît de façon plus évidente à cette date, avec la montée des difficultés et l'ampleur des crises que connaît le sous-continent.

⁴² Cette extension est telle qu'elle conduit les bailleurs de fonds à appréhender les pays africains comme des individus. Ceci est perceptible dans la façon dont les pays sous ajustement sont traités et dont leurs performances sont relatées : il n'y a pas de place pour des forces ou mouvements contradictoires,

concepts beaucoup plus riches et complexes, telle la notion de « société économique » avancée par Linz et Stepan⁴³, même si elle mentionne, en bibliographie, les travaux de ces auteurs⁴⁴. En outre, la politique économique est, pour les organisations internationales, une science purement technique au sein de laquelle existent des vérités, de bons préceptes et d'autres mauvais ; une science comprenant des concepts neutres et politiquement indiscutables. Pourtant, de nombreux travaux ont concrètement montré la signification, parfois opposée, des termes sans cesse utilisés par la Banque mondiale et repris par les sociétés africaines, que ces termes appartiennent au registre du politique (comme l'adjectif « bon »⁴⁵ ou le terme « participation »⁴⁶) ou à celui de l'économique (comme le terme « efficacité »⁴⁷). On assiste ainsi à un véritable rejet de la pensée webérienne pour qui « la science de la politique économique est une science politique »⁴⁸.

- *La nouvelle économie politique*

Dans ce courant de l'économie politique⁴⁹, ce sont essentiellement la théorie de la recherche de rentes⁵⁰ (*rent-seeking theory*) et, un peu plus rarement, la théorie des

pour des conflits et des compromis entre acteurs internes, pour le jeu politique interne (sur ce point, voir également différentes contributions de Meier ed., 1991). Le pays dans son ensemble est considéré comme un « bon » ou un « mauvais » élève. Et, au gré des modes, des évolutions, des conjonctures, c'est tel ou tel pays qui est utilisé comme cas exemplaire. Dans le cas de l'Afrique, il s'est successivement agi de la Côte d'Ivoire, puis du Ghana et enfin du Botswana, aujourd'hui rejoint par l'Ouganda.

⁴³ Voir Linz & Stepan, 1996. La « société économique » est « un ensemble de normes, d'institutions et de règles, socio-politiquement acceptées et mises en œuvre, et qui exercent une médiation entre l'Etat et le marché » (p.11).

⁴⁴ On retrouve ici une autre procédure de construction du discours : mentionner des travaux sans les utiliser ou en n'en empruntant que le vocabulaire. Voir World Bank, 1997.

⁴⁵ Ferguson, 1995 montre que, pour la Banque mondiale, le « bon » s'entend techniquement alors que, pour les Africains, il prend une connotation morale.

⁴⁶ Sachikonye, 1995 montre que le terme « participation » est considéré, par les bailleurs de fonds, comme une « justification à l'idéologie libérale » et qu'il est instrumentalisé à des fins de meilleure efficacité des réformes. En revanche, il justifie la « tendance à l'accumulation » pour la bourgeoisie zimbabwéenne.

⁴⁷ Ce sont les anthropologues qui ont le mieux traité le sujet. L'efficacité recherchée par la Banque mondiale est essentiellement une efficacité économique de moyen ou long terme ; l'efficacité opératoire pour la plupart des acteurs africains est une efficacité financière de court terme et, surtout, une efficacité relationnelle et clientéliste. Voir par exemple Guyer, 1993 ; Berry, 1993 ; Kopytoff, 1987 et De Boeck, 1997.

⁴⁸ En 1895. Cité par Freund, 1965, pp.14-15.

⁴⁹ Les principaux représentants de la nouvelle économie politique sont Olson, Tullock, Buchanan et Tollison (voir par exemple, Olson, 1971 ; Tullock, 1967 ; Tullock, Buchanan & Tollison, 1980). Des modèles de marchés politiques ont été plus récemment développés par Findlay & Wellisz, 1982 et 1984 ; Brock & Magee, 1978 ; Magee, 1984 ; Magee, Brock & Young, 1989 par exemple.

⁵⁰ Voir la première formalisation dans Krueger, 1974 (l'article de l'*American Economic Review* donne les premières estimations du coût de la recherche de rentes sur le cas turc) ; ainsi que Srinivasan & Bhagwati, Les Etudes du CERI - n°39 - mars 1998

activités directement improductives⁵¹ (*directly unproductive profit-seeking theory* ou DUP) qui sont utilisées par les bailleurs de fonds. Le terme « recherche de rentes » traduit le phénomène de concurrence qui existe, entre les différents agents économiques d'un secteur concerné, pour accaparer les « rentes » (ou « primes de rareté ») qui émanent des différentes formes d'interventions publiques. Le point central est que les ressources utilisées à cette fin ne génèrent pas de richesse et ne constituent qu'un gaspillage de ressources en opérant un transfert de richesses existantes entre différents groupes ou différents agents économiques. La théorie des DUP étend ce genre d'analyse à toutes les activités dont le but est d'accroître le profit en utilisant des ressources mais sans générer de richesse.

La théorie des choix publics est, selon l'expression de P. Evans, « la version la plus en vue et la plus puissante de la vision néo-utilitariste de l'Etat »⁵² : l'Etat est désagrégé et tous les fonctionnaires ou hommes politiques se comportent, comme tout acteur économique, conformément au principe de maximisation du profit. L'inefficacité économique est attribuée aux interventions inopportunes de l'Etat, interventions dues essentiellement à l'action de groupes d'intérêts qui modèlent le système politique, renforçant ainsi le système de recherche de rentes.

- *Les développements néo-institutionnalistes*

Parmi les travaux d'Olson⁵³, c'est plus particulièrement la notion de coût de la formation d'un groupe de pression qui est utilisée par les bailleurs de fonds : ce coût est fonction du nombre de ses membres. Plus le groupe est important, plus les coûts sont élevés et plus les problèmes de « cavalier libre » se posent. En Afrique, ce sont les travaux de Bates⁵⁴ qui sont repris : l'inefficacité économique est attribuée au pouvoir croissant des coalitions qui créent des rigidités au sein de l'économie. Le rôle des coûts de transaction et des institutions dans le développement est emprunté à North et à la « nouvelle histoire économique »⁵⁵. Les coûts de transaction façonnent, en interaction avec l'Etat, la structure des « droits de propriété » (Coase), et par conséquent les performances de l'économie⁵⁶. Ces structures ne sont pas les mêmes selon le type d'économie et, dans les pays en développement, le problème

1978 ; Bhagwati, 1976. Cependant la théorie prend son origine dans les travaux de Tullock (Tullock, 1967). Pour une synthèse des débats, voir Vousden, 1990.

⁵¹ Voir notamment Bhagwati, 1982 ; Bhagwati, Brecher & Srinivasan, 1984.

⁵² Evans, 1990, p.4. Pour une bonne synthèse des débats autour de la « nouvelle économie politique », voir Colander ed., 1984.

⁵³ Voir par exemple Olson, 1971. Voir également les travaux de Arrow et de Blake. Pour l'Inde, les travaux les plus connus sont ceux de Lipton (Lipton, 1977).

⁵⁴ Voir, notamment sur les politiques agricoles, Bates, 1981 et 1983. De façon générale, Bates ed., 1988. Pour une critique de cette démarche, voir notamment Stein & Wilson, 1993 et Sindzingre, 1996.

⁵⁵ Voir North, 1984 et 1990 par exemple.

⁵⁶ L'analyse repose bien entendu sur Williamson, 1985.

d'inadaptation de ces règles et du décalage entre règles énoncées et règles appliquées nuit à la performance économique en accroissant les coûts de transaction. En Afrique, une administration coloniale importée se serait imposée à l'ethnicité : ces formes d'organisation ne reposeraient pas sur des institutions internes, n'auraient pas de base juridique et politique intériorisée. Les problèmes économiques (et notamment des administrations et des politiques économiques, mais aussi du tissu entrepreneurial privé) trouveraient leur genèse dans cette situation.

Les développements sur la « *good governance* » et sur la « *capacity building* » ressortissent de cette analyse⁵⁷ : après le « *putting prices right* » des années quatre-vingt, le « *putting politics right* » des années quatre-vingt-dix traduit, là encore, le mimétisme des raisonnements entre les sphères et objets économiques et politiques ; seul l'aspect fonctionnel et technique de la façon de gouverner est prise en compte⁵⁸. De même, les références au « capital social », concept repris des travaux de R. Putnam sur l'Italie⁵⁹, trahissent une conception culturaliste et déterministe des sociétés africaines⁶⁰, incapable de rendre compte de la multiplicité, de la mobilité et surtout de l'ambivalence des répertoires culturels⁶¹. Et, quels que soient les raffinements introduits dans les analyses concrètes, celles-ci ne peuvent se départir d'un fonctionnalisme certain.

• *Les théories de la « société civile »*

Enfin, l'analyse de la « société civile » constitue le dernier apport de l'économie politique libérale à l'analyse de la Banque mondiale. Cette dernière s'est, au départ, inspirée du travail de H. de Soto⁶², pour qui l'informel et l'organisation « spontanée » de la société civile sont des formes de résistance à l'Etat et des réponses créatives à son incapacité. Pour le cas spécifique de l'Afrique, la Banque mondiale utilise, souvent de façon simplifiée et tronquée, les travaux d'auteurs, politistes et anthropologues américains, qui mettent l'accent sur la force, le dynamisme et l'indépendance des

⁵⁷ Le principal document de la Banque mondiale sur la *good governance* est World Bank, 1992. Voir également Brautigam, 1991, Picciotto, 1995 ainsi que Dia, 1991 et Klitgaard, 1995. Pour une analyse plus subtile mais néanmoins peu critique de cette approche, Jeffries, 1993 ; Bratton & Van de Walle, 1996 ou Hyden & Bratton eds., 1992.

⁵⁸ Pour une critique de la notion, voir Ferguson, 1995 ; Moore, 1993 ; Schmitz, 1995 ; Sindzingre, 1996 ; Mkandawire, 1996.

⁵⁹ Putnam, 1993, qui a d'ailleurs lui-même repris ce concept des travaux des africanistes R. Bates et J. Coleman.

⁶⁰ Les spécialistes de l'Italie ont critiqué les analyses de Putnam sur ces connotations déterministes qu'impliquait la notion de capital social. On trouve des critiques similaires à l'encontre du culturalisme sous-jacent à l'utilisation, par la Banque mondiale, de la notion de *governance*, particulièrement en Afrique. Voir par exemple D.C. Martin, 1991.

⁶¹ Pour une critique de la vision culturaliste du politique en général, voir Bayart, 1996.

⁶² Voir H. de Soto, 1990 (édition originale espagnole 1986), utilisé officiellement pour la première fois dans World Bank, 1987.

acteurs « en dehors » de l'Etat⁶³. Ce qui est principalement retenu, c'est l'opposition entre l'Etat et les acteurs privés, entre l'Etat et le marché, la dichotomie des sphères publique et privée, des secteurs formel et informel.

Pendant, les travaux de terrain⁶⁴ et l'observation attentive des relations entre acteurs économiques remettent en cause l'analyse économique dualiste : d'une part, ils soulignent au contraire l'imbrication des « secteurs » et la fluidité des appartenances ; d'autre part, ils montrent l'interpénétration de l'Etat, de ces réseaux informels et de ces autres « organisations spontanées » censées représenter la « société civile »⁶⁵. La conception simpliste de cette dernière trahit encore une fois la volonté de la Banque mondiale de circonscrire le politique. D'une part, ces travaux justifient l'allocation de fonds aux ONG et autres associations de « développement communautaire » : ce recours permet à des institutions comme la Banque mondiale de se replier sur l'« économie pure » en laissant le social et le politique à ces acteurs privés⁶⁶. D'autre part, dans la mesure où les acteurs en dehors de l'Etat recréent les conditions idéales du marché et de la concurrence, ils sont censés recréer les conditions purement économiques et échapper aux contraintes du politique.

In fine, ce travail de rationalisation permet de souligner que les réformes de libéralisation ne constituent ni le fruit de l'application d'une certaine théorie économique (traditionnellement désignée comme la théorie néoclassique), ni celui d'une construction théorico-intellectuelle rigoureuse, ni celui d'une analyse *ex ante*, approfondie et objective, des situations africaines. Il ne reflète pas non plus une vision technique et economiciste, apolitique, voire amoral⁶⁷. Il suggère au contraire que les

⁶³ Voir notamment les travaux de G. Hyden (à qui l'on doit d'ailleurs la paternité de l'expression *good governance*) sur le choix de l'« *exit option* » des paysans africains in Hyden, 1980, 1983 et 1985 ; les travaux de Chazan, Rothchild, Mortimer, Azarya, Ravenhill et Callaghy sur ce choix, pour l'ensemble des acteurs économiques privés et particulièrement dans le commerce international, in Chazan & Rothchild eds., 1987 ou Chazan, Rothchild, Ravenhill & Mortimer, 1988 ; les travaux de MacGaffey sur la « seconde économie », in MacGaffey, 1987 et 1991 ; et les travaux de Sandbrook sur l'importance du développement par les acteurs non étatiques, in Sandbrook, 1987 et 1993.

⁶⁴ Assez révélateurs du discours de la Banque mondiale, les travaux qu'elle utilise pour asseoir sa vision relativement simpliste sont parfois ceux qui démontrent le mieux la complexité des relations entre acteurs et la fluidité des frontières entre les « secteurs ». Tel est le cas par exemple des travaux de J. MacGaffey.

⁶⁵ Sur les multiples appartenances et les imbrications, voir, entre autres, Amselle, 1983 ; Bayart, 1989 ; Berry, 1993 ; Boone, 1992 ; Ellis & Fauré dirs., 1995 ; Fassin, 1986 ; Geschiere, 1984 et 1990 ; Guyer, 1993 ; Grégoire, 1991 ; Grégoire et Labazée dirs., 1993 ; Haggard & Webb eds., 1993 ; Lautier, de Miras & Morice, 1991 ; MacGaffey, 1987 et 1991 ; Morice, 1985 ; Roitman, 1990 ; Sindzingre, 1993a et 1993b ; Warnier, 1993. Et, pour une critique de la position de la Banque mondiale à partir d'expériences de terrain et d'une revue de la littérature, voir Hibou, 1996. Pour une critique de la notion de « société civile », voir, parmi beaucoup d'autres, Bayart, 1989 ; Callaghy, 1994 et diverses contributions de Callaghy & Ravenhill eds., 1993.

⁶⁶ Voir les analyses de cette stratégie in Coussy, 1991 ; Lautier, de Miras & Morice, 1991 ; Sindzingre, 1993a.

⁶⁷ Ferguson, 1995 parle, à ce propos, de « capitalisme scientifique » (p.136).

réformes de libéralisation (mais il en va de même pour la privatisation par exemple⁶⁸) constituent un discours construit à partir d'*a priori* et d'hypothèses, qui instrumentalise les travaux économiques les plus simplistes et les auteurs, essentiellement américains, dont les œuvres ont souvent été édulcorées. Ce travail de déconstruction permet enfin de montrer que les réformes promues par la Banque mondiale traduisent une norme (le moins d'Etat, le libéralisme, le libre-échange), une obsession (la recherche de la simplicité, quitte à entrer en contradiction non seulement avec une réalité complexe⁶⁹, mais aussi avec les principes les plus élémentaires de politique économique⁷⁰), un refus (le politique) et un mode de pensée (le dualisme). Le rapprochement avec la colonisation, et surtout avec le travail des missions religieuses, apparaît à nouveau dans toute sa pertinence⁷¹ : la vulgate de la Banque mondiale est un catéchisme économique, comme le suggère la propension des catéchistes à utiliser des adjectifs normatifs comme « bon » ou « mauvais » ; les volontés de « faire le bien » et de « développer » trahissent une naïveté que partageaient les mouvements religieux et rappellent leur ambition civilisatrice ; la capacité à établir des vérités, non par démonstration mais par répétition et jeu de pouvoir, fait étrangement penser à l'attitude des missions protestantes du XIX^{ème} siècle. Il est d'ailleurs piquant de constater que cette analogie est inconsciemment relevée par la Banque mondiale elle-même. Dans un des derniers numéros de son bulletin d'informations⁷², on peut ainsi lire, dans un éditorial au titre évocateur (« Religious leaders and Wolfensohn find inspiration at Lambeth's ») : « Comme la Banque, la plupart des responsables religieux considèrent de leur devoir de défendre certaines causes à propos des pauvres, de l'environnement, de la violence et de la construction de la cohésion sociale ».

⁶⁸ Pour une ébauche de cette déconstruction, voir Bienefeld, 1995.

⁶⁹ La complexité de certaines situations, des procédures de réforme, des structures, etc. est, paradoxalement, de plus en plus reconnue par les bailleurs de fonds, du fait de la perception d'« échec » des réformes en Afrique. Il y a donc aujourd'hui un risque d'incohérence entre analyse, d'une part, et modèles utilisés et mesures préconisées, d'autre part.

⁷⁰ Par exemple, la recherche de la simplicité, qui conduit à réduire au maximum les outils d'intervention de l'Etat dans l'économie, est manifestement en contradiction avec la fameuse règle de Tinbergen (voir Tinbergen, 1961 et de Boissieu, 1980).

⁷¹ Le premier auteur à avoir, à ma connaissance, suggéré ce parallèle est J.-F. Bayart (in « La Banque mondiale, un libéralisme à visage humain », *La Croix-L'Événement*, 18 octobre 1989). Le titre initial de l'article était « La mission de la Banque mondiale » mais le journal catholique n'en a pas voulu ! Il y écrit notamment : « Il y a d'ailleurs quelque chose de messianique dans l'ingénuité développementaliste de la Banque. Son zèle réformateur fleure bon l'œuvre civilisatrice des missions protestantes anglo-saxonnes du XIX^{ème} siècle, dont on oublie combien elles ont été impliquées dans les tâches de ce que nous nommerions aujourd'hui le développement ». Le fil conducteur du livre de S. George et F. Sabelli (1994) est l'analogie de la Banque mondiale avec l'Eglise. Malgré l'intérêt de cette démarche, les ressorts de celle-ci ne sont pas exploités à fond. Les auteurs négligent notamment la capacité des Etats sous ajustement à ruser avec l'impérialisme missionnaire de la Banque.

⁷² *World Bank News*, vol. XVII, n°5, 5 mars 1998, citation p. 1 (souligné par moi).

II.- FAITS ET MEFAITS MISSIONNAIRES

Le manque de réalisme et le caractère « évangélique » du discours de la Banque mondiale n'empêchent pas ce dernier de produire des faits (et méfaits) missionnaires⁷³ très concrets. A l'instar de ses prédécesseurs du siècle dernier, l'organisation internationale s'insère dans des dynamiques qui lui échappent, et ses actions produisent des effets imprévus et souvent à l'opposé de ceux qui étaient escomptés.

1. L'inculturation du catéchisme économique de la Banque mondiale en Afrique

La production de faits missionnaires par la Banque mondiale ne s'opère pas directement. Elle est le fruit de deux mouvements convergents : le laxisme obligé de l'organisation internationale, d'une part ; la capacité d'adaptation et d'interprétation des acteurs locaux, d'autre part.

La résistance de la Banque mondiale aux réalités n'empêche pas ces dernières d'opérer leur travail de sape quotidien : sur le terrain, le bailleur de fonds ne peut éviter de multiples contraintes et il est souvent acculé à dévier du chemin tracé par son discours et par ses principes d'intervention. Ceci n'est bien évidemment pas propre à la Banque mondiale ou aux autres bailleurs de fonds : c'est le lot de tout acteur économique. Cependant, étant donné le caractère idéologique de l'organisation de Washington et son poids financier, l'effet de cette déviation est particulièrement important. De fait, lorsque l'on observe, sur une période de dix à quinze ans, la stratégie de la Banque mondiale, on constate qu'elle continue à intervenir dans les pays africains alors même que ses propres conditionnalités économiques n'ont pas été respectées. Ce comportement laxiste (et très missionnaire...) n'est pas le résultat d'une modification des perceptions ; il s'explique par l'existence d'un certain nombre de contraintes bureaucratiques.

Toute banque de développement internationale évolue, de par sa nature même, dans un cadre contraint. En tant que banquier, sa logique d'action est mue par l'objectif de maximisation du nombre de projets engagés, par la volonté de décaisser toujours plus de fonds, par la nécessité, surtout, de prouver le caractère indispensable de son intervention⁷⁴ ; la raison d'être d'un banquier n'est autre que la dynamique du crédit. En tant qu'organisme de développement, son action doit être continue et visible. Et en tant

⁷³ Je fais ici explicitement référence à la revue *Le Fait Missionnaire : Histoire et Héritage*. Cette publication, éditée à Lausanne sous la direction de K. Blaser, a pour objet de faire connaître des travaux universitaires s'intéressant au fait missionnaire à partir d'une approche pluridisciplinaire. Voir Monnier, 1996 ; Péclard, 1996 ; Morier-Genoud, 1996.

⁷⁴ Il est intéressant de noter à ce propos que, dans les années quatre-vingt, le FMI et la Banque mondiale faisaient en quelque sorte le « forcing » pour intervenir en Afrique. Tel a été le cas au Cameroun, qui avait entamé un ajustement autonome. Une fois encore, on ne peut que noter l'analogie avec les missions religieuses.

qu'institution missionnaire, il lui est difficile d'avouer les conditions problématiques de ses interventions, le maintien de la pauvreté, et plus encore l'inconsistance des résultats obtenus ; il est pratiquement impensable pour elle de décider l'arrêt de son action, autrement dit la suppression de sa raison d'être. La logique financière de tout organisme prêteur est à l'origine d'autres contraintes : lorsqu'il subit des pressions pour décaisser des crédits dans les temps et, surtout, lorsqu'il est soumis à l'impératif de remboursement, il ne peut que fermer les yeux devant des dérapages ou devant des entorses flagrantes à ses principes d'intervention. Il est ainsi courant que ces contraintes financières (rapidité des décaissements ; absence d'importants et visibles détournements financiers ; délais stricts de remboursement) entraînent des détournements partiels d'objectifs et de destinataires. Le troisième type de contraintes est purement administratif : le fonctionnaire international, comme n'importe quel salarié, doit gérer et réussir sa carrière. Dans ces conditions, rendre compte, dans les détails, des problèmes qu'il rencontre dans le suivi d'un pays est déjà difficile ; faire état de faibles performances économiques est problématique ; mais décider de l'arrêt d'une « mission » que l'autorité supérieure lui a déléguée est quasiment inconcevable. L'engrenage administratif est souvent la principale explication de l'indulgence observée pour les pays africains. En outre, les pressions politiques peuvent s'avérer importantes : la pression des partenaires bilatéraux (en Afrique, ce sont essentiellement la France, les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, l'Angleterre) ou la crainte de voir se développer des guerres civiles, des situations anarchiques et, en tout cas, l'instabilité, conduisent la Banque mondiale à perpétuer, voire à renforcer sa présence. Enfin, son organisation interne ne l'incite pas à un traitement ciblé et exigeant des pays africains : pris séparément, les pays du sous-continent ne sont absolument pas importants, ni financièrement, ni politiquement. La peur du vide et de la nouveauté, propre à toute organisation internationale, ainsi que la pression de certains pays actionnaires, convergent vers un traitement laxiste des pays africains.

Ces différentes contraintes bureaucratiques conduisent inévitablement la Banque mondiale à des expédients, à des interprétations positivistes et à des compromis à tout prix. C'est ainsi qu'elle accepte des bouclages de budget peu orthodoxes⁷⁵, qu'elle opère des « rectifications » à l'intérieur du budget afin que telle ou telle réforme réussisse (cas des pays de la zone franc après la dévaluation du FCFA⁷⁶), que, fort opportunément, elle ne repère pas des opérations de blanchiment lorsque celles-ci remplissent les caisses de l'Etat (cas de la douane dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et notamment au Sénégal) ou lorsqu'elles permettent d'accélérer le processus de privatisation (cas assez systématique de la Sierra Leone dans les années quatre-vingt⁷⁷ ; aujourd'hui le processus est visible dans beaucoup de pays, particulièrement

⁷⁵ Ce travers est aggravé par l'absence de données quantitatives fiables dans tous les pays africains. Voir à ce propos Berry, 1984, Hibou, 1996 et surtout Mosley, 1992.

⁷⁶ Voir Hibou, 1994 et 1995 sur les négociations entre la France, le FMI et la Banque mondiale avant, pendant et après la dévaluation du franc CFA. Cet épisode est un bon exemple de comportements et décisions purement politiques et stratégiques : la dévaluation *devait* réussir, quels que fussent les trucages et les « hérésies » nécessaires à l'obtention de ce résultat.

dans les secteurs de l'hôtellerie et du tourisme⁷⁸), ou qu'elle ne sanctionne pas des abus ou des contre-performances (cas flagrant du Cameroun depuis quelques années). Et ces contraintes bureaucratiques expliquent également que les manifestations de sévérité sont beaucoup trop tardives (l'affaire Goldenberg, au Kenya, qui avait éclaté au milieu de l'année 1993 a ainsi été « découverte »... en juillet 1997).

Par ailleurs, les acteurs locaux travaillent les interventions de l'Etat et interprètent les réformes, à commencer par celles qui sont préconisées par les bailleurs de fonds⁷⁹, en fonction de leur « capital social »⁸⁰. Sans entrer dans une analyse des composantes de ce dernier, il suffit de noter que les plus importantes d'entre elles sont, en matière économique, 1) l'insertion de toute intervention publique dans l'économie de rente et de « pillage » ; 2) la fragilité institutionnelle du système bancaire et l'importance des fraudes financières ; 3) la longue tradition de fraude douanière et de contrebande ; 4) la guerre ou la violence comme entreprise économique ; 5) une gestion des ressources d'exportation propice à la « politique du ventre » et défavorable au développement économique ; 6) une sous-fiscalisation et une extraversion des sources de ponction financière de l'Etat ; 7) une tradition de résistance et de contournement de la contrainte extérieure⁸¹.

Ces caractéristiques historiquement dessinées ne sont en aucun cas construites par la seule action publique : elles sont le fruit de modèles d'organisation, de stratégies et de comportements de très nombreux acteurs économiques et politiques. Paradoxalement, le discours anti-étatiste et apolitique de la Banque mondiale ne l'empêche pas d'adopter une conception particulièrement étroite des politiques économiques et de ne prendre en compte que la « construction » de celles-ci (c'est-à-dire l'élaboration des politiques économiques par les autorités publiques et les administrations), en négligeant leur « formation »⁸² (c'est-à-dire l'ensemble complexe, et souvent contradictoire, de l'histoire des décisions de politique économique, des

⁷⁷ Voir Reno, 1995.

⁷⁸ Voir Bayart, Ellis & Hibou, 1997.

⁷⁹ La littérature est particulièrement abondante sur la problématique de la conditionnalité et sur les difficultés à la faire respecter. Voir, parmi d'autres, DAI, 1990 ; Stiles, 1990 ; Nelson ed., 1989 et 1990 ; Gabas, 1990 ; Mosley, Harrigan & Toye, 1991 ; Hyden & Bratton eds., 1992 ; Gordon, 1993 ; Sorensen ed., 1993 ; Haggard & Webb eds., 1994 ; Duruflé, 1994.

⁸⁰ En dépit des critiques sur l'utilisation faite par Putnam de cette notion (voir note 60), je la lui emprunte par commodité, pour désigner le faisceau des trajectoires historiques de l'Afrique sub-saharienne, en l'épurant de ses connotations déterministes et culturalistes.

⁸¹ Pour une analyse plus approfondie de ces différentes composantes, voir Hibou, 1996 et 1997.

⁸² Pour les concepts de « construction » et « formation » de l'Etat, voir Berman & Lonsdale, 1992 et particulièrement Lonsdale, 1992. « La construction de l'Etat » est « un effort conscient pour créer un appareil de contrôle » alors que « la formation de l'Etat » est « un processus historique » en grande partie « inconscient et contradictoire de conflits, de négociations et de compromis entre différents groupes dont les actes et les échanges mutuellement avantageux constituent la "vulgarisation" du pouvoir » (citations p.5). Pour une analyse générale et l'intérêt de cette problématisation, voir Bayart, 1994. Pour une première application aux politiques économiques, voir Hibou, 1996.

structures de marché, des comportements et des stratégies des acteurs publics et privés, nationaux et étrangers), autrement dit en ne considérant que l'action réfléchie et consciente de l'Etat. Il ne prend pas en compte tout ce travail d'interprétation, de contournement, d'instrumentalisation de la part des acteurs autres que l'Etat.

De ce fait, il n'est certainement pas pertinent de parler de recolonisation du continent par les bailleurs de fonds et notamment par la Banque mondiale⁸³. On constate plutôt l'épanouissement de deux tendances de long terme, réapparues dans les années quatre-vingt à la faveur des crises politiques et économiques en Afrique : la pratique du double langage et, surtout, le dédoublement des structures de pouvoir⁸⁴. En dépit d'une adoption très rapide du vocabulaire de la Banque mondiale, le discours et la logique de cette dernière ont été largement occultés par les gouvernements africains. Il faut souvent des manipulations de chiffres ou l'adoption de versions minimalistes des réformes requises pour que les conditionnalités se trouvent respectées. L'instabilité et l'arbitraire des mesures permettent aux Etats africains de présenter une façade conforme aux exigences de la Banque, façade derrière laquelle se cachent des pratiques peu orthodoxes. L'adoption de mesures techniques ou de nouvelles législations peut être effective, mais le maintien de pratiques antérieures ôte toute signification aux réformes. S'il est souvent impuissant, un bailleur de fonds comme la Banque mondiale n'est en aucun cas dupe de ces pratiques. Cependant, coincé par ses propres contraintes bureaucratiques, il est happé par la spirale du « faire-semblant » en acceptant des conditionnalités en trompe-l'œil. Le dédoublement des structures de pouvoir se traduit, dans sa forme extrême (comme c'était le cas hier en Sierra Leone et au Rwanda ; comme c'est le cas aujourd'hui au Cameroun, au Tchad, en RCA, au Congo ou au Kenya), par l'existence d'une structure occulte, à côté ou au sein du gouvernement officiel ; c'est cette structure qui détient véritablement le pouvoir, tant coercitif que politique et économique. Dans une forme plus « bénigne », des réseaux plus ou moins occultes s'imbriquent dans les réseaux et institutions officiels du pouvoir. Mais, dans l'un et l'autre cas, la visibilité institutionnelle et extérieure du pouvoir ne correspond pas à sa réalité et les bailleurs de fonds ne négocient donc pas forcément avec les bons interlocuteurs. Pratique du « faire-semblant » et dédoublement des structures de pouvoir contribuent à amoindrir considérablement l'impact et l'efficacité des conditionnalités.

Clairement, les réformes engagées à l'initiative de la Banque mondiale lui échappent. En aucun cas, elle n'a cherché à provoquer les effets que l'on va maintenant évoquer : la Banque mondiale, comme les autres bailleurs de fonds, n'a certainement pas voulu donner une signification socio-politique plutôt qu'économique aux réformes ; elle n'a pas cherché explicitement à soutenir les régimes en place et à renforcer les aspects souterrains, voire délictueux, de l'économie politique africaine ; et, même si elle a

⁸³ Sur cette thèse du retour de la colonisation, voir notamment Laïdi, 1989 ; Moore, 1995 ; Bowen, 1992 ; Plank, 1993. Pitcher, 1996 propose une analyse plus nuancée, notamment à propos des conséquences différentes en termes d'émergence du capitalisme.

⁸⁴ Sur le double langage et le processus de « falsification », voir Hibou, 1997 ; sur le dédoublement des structures de pouvoir, Bayart, 1989, 1993 et 1997.

poussé à l'accélération des privatisations, elle n'a jamais eu l'ambition de renforcer le processus de délégitimation des pouvoirs publics et leur accaparement par des intérêts privés.

2. Une signification des réformes économiques avant tout socio-politique

La première conséquence imprévue des interventions de la Banque mondiale est un véritable pied-de-nez de l'histoire économique : les significations et les conséquences des réformes de libéralisation sont moins économiques que sociales et politiques. C'est la méconnaissance, par l'institution internationale, de la spécificité de l'Etat et du politique en Afrique qui explique ce basculement.

Il est inutile d'entrer dans le débat, bien documenté, sur la nature de l'Etat en Afrique : il est désormais acquis, au sein de la communauté africaniste, que l'Etat n'est pas « importé »⁸⁵ et qu'il existe une historicité de l'Etat en Afrique⁸⁶, même et surtout si celui-ci prend des formes spécifiques et originales et si le processus de formation se poursuit aujourd'hui, notamment à travers les crises et les guerres⁸⁷. Or, la méconnaissance de ces débats et travaux a des conséquences très importantes en matière d'économie politique. En effet, dans le processus de formation de l'Etat africain, toute opportunité mérite considération aux yeux de la classe politique. Autrement dit, formation de l'Etat et formation de l'économie nationale sont indissociables. La recherche de ressources, économiques et financières, mais aussi politiques et sociales, est nécessaire dans cette situation où tout se négocie, où les conflits sont permanents et où l'instabilité caractérise l'environnement : c'est cette autre dimension de la « politique du ventre », qui dépasse la seule facette de l'enrichissement et de la corruption⁸⁸. L'instabilité récente (à la suite de l'indépendance, de la crise économique et, dans certains pays, de la guerre ou de la montée de la violence) a renforcé les tendances de long terme à la prolifération des réseaux sociaux et économiques et à des appartenances diverses : il est plus important de renforcer ses capacités à participer, à influencer les négociations et les compromis et à mobiliser ses alliés et soutiens potentiels que d'acquérir des ressources qui ne sont pas immédiatement profitables et surtout qui ne sont pas flexibles⁸⁹. Dans ce contexte, l'acquisition de richesses se fait moins sur le mode cumulatif (accumuler la même

⁸⁵ Sur la thèse de l'Etat importé, voir Badie, 1992.

⁸⁶ Pour l'Afrique, voir Bayart, 1979 et 1989. Sur la critique de la thèse de l'Etat importé et sur la greffe de l'Etat dans les pays en développement (et notamment en Asie et au Maghreb), voir Bayart dir., 1996.

⁸⁷ Sur la poursuite de la formation de l'Etat, voir Berman & Lonsdale, 1992 ; Boone, 1992 ; Berry, 1993 ; Bayart, Ellis & Hibou, 1997.

⁸⁸ Bayart, 1989.

⁸⁹ Berry, 1993. Voir également Sindzingre, 1993b.

chose en grande quantité) que sur le mode « compositionnel »⁹⁰ (accumuler des valeurs différentes dans des registres différents), ce qui, *in fine*, revient à privilégier l'accumulation en capital humain (l'homme étant le seul à même de transcender les différents registres de valeur). En outre, ce qui importe pour les élites, c'est moins une acquisition de richesses physiques (économiques et financières) qu'un contrôle du capital social et politique⁹¹. Les luttes factionnelles en sont l'expression : l'absence d'homogénéité de l'« Etat-rhizome » (Bayart) et la fragmentation du pouvoir⁹² sont révélés par les conflits, les négociations et les compromis autour des lieux de prédation et des sources de richesse. Ainsi en est-il des luttes autour des privatisations d'entreprises publiques ou d'offices de commercialisation, des campagnes de lutte contre la contrebande ou la corruption, et même de la guerre à des fins économiques et socio-politiques comme au Libéria, au Sierra Leone, en Somalie ou au Zaïre.

Les réformes de libéralisation ne peuvent se comprendre que dans ce contexte : la spécificité de l'Etat explique les constats de non-conformité aux modèles et, surtout, la signification socio-politique des réformes en Afrique sub-saharienne. Les modifications de politique économique promues par la Banque mondiale remettent moins en cause les mécanismes économiques, les modes de production ou la qualité des interventions économiques de l'Etat que les conditions dans lesquelles la recherche de ressources, économiques et financières, mais également politiques et sociales, a lieu. Les privatisations se révèlent moins être une modification des modalités de gestion (passage du « nationalisme économique » à l'exploitation des « opportunités du marché ») qu'une modification des modalités de l'« économie de pillage »⁹³ (passage du siphonnage, par les élites, des ressources publiques au partage du gâteau national par l'achat ou la participation, par ces mêmes élites, des entreprises devenues privées)⁹⁴. La libéralisation commerciale est moins une modification de stratégie de développement (passage de l'import-substitution au développement tiré par les exportations) qu'une modification des modalités d'accès aux ressources de l'extraversion (passage des rentes de la protection — licences, quotas, restriction de devises, entrée au sein des monopoles publics — aux rentes de la libéralisation : contrôle des monopoles ou oligopoles privés, accès aux réseaux « informels », accès au crédit)⁹⁵. De sorte qu'en raison de la nature même de l'Etat et du politique en Afrique, les réformes économiques ont plus d'impact et de signification socio-politique

⁹⁰ Guyer, 1993. Voir également De Boeck, 1997.

⁹¹ Kopytoff, 1987.

⁹² Pour l'Afrique, Bayart, 1989 ; Berman & Lonsdale, 1992 ; Berry, 1993. Pour une analyse générale pour les pays du Tiers monde, Migdal, 1988.

⁹³ Je reprend le terme « économie de pillage » des travaux de W.G. Hoskins sur l'Angleterre d'Henry VIII. Ce terme renvoie à l'accaparement, par des représentants de la puissance publique, de ressources économiques à des fins privées. Voir Hoskins, 1976.

⁹⁴ Voir Hibou, 1997.

⁹⁵ Voir Hibou, 1996.

que d'effets économiques. La libéralisation, en modifiant les conditions d'accès aux ressources, s'apparente davantage à un mécanisme de transformation sociale. Dans le contexte de crise économique et surtout de crise politique, la libéralisation correspond souvent à un mécanisme d'exclusion et de concentration⁹⁶.

3. Le renforcement informel des régimes en place

La deuxième conséquence involontaire des actions de la Banque mondiale est tout aussi éloignée de ce que lui permettent ses statuts officiels. En s'insérant dans le jeu politique sans vouloir ni le dire ni le faire, elle contribue au renforcement des régimes en place. Ce constat, bien que discuté, est souvent retenu⁹⁷ : en acceptant la primauté des structures et des institutions existantes et en étant incapables de promouvoir de véritables sociétés civiles et politiques, les appuis financiers et humains des bailleurs de fonds s'avèrent le plus souvent être des outils de préservation des élites et des gouvernements en place. Mais il est rarement noté que ce soutien involontaire s'opère du côté de l'« ombre », en renforçant les tiges « informelles » et souterraines de l'Etat⁹⁸.

D'une certaine manière, avec l'introduction de l'économie politique dans le catéchisme économique et avec la volonté des bailleurs de fonds de « mettre fin à l'exception africaine » en obligeant les pays du continent à revenir à une « rationalité économique », la primauté du politique est reconnue en Afrique. Les réformes et les conditionnalités politiques en termes de *good governance* font partie d'un même projet de dépolitisation, un projet visant à circonscrire le politique, à autonomiser l'économie par rapport au politique⁹⁹. Cependant l'approche en termes de rentes, de corruption, de séparation Etat/marché est inopérante et inadéquate car elle ignore la profondeur de l'ancrage, bien au-delà des intérêts particuliers, des conflits socio-politiques, la structuration sociale des différents secteurs économiques, l'influence politique des activités économiques et surtout les rationalités socio-politiques des politiques économiques.

En ignorant la réalité de l'environnement dans lequel elles agissent (conflits socio-

⁹⁶ Voir par exemple les travaux dans Sindzingre, 1993a et Grégoire & Labazée dirs., 1993. Mehta, 1997 développe cet argument de manière théorique et abstraite : pour lui, « le caractère fondamentalement excluant du libéralisme prend sa source [...] au cœur de sa théorie, et la longue liste des exemples historiques d'exclusion est une illustration de cette théorie. Ce n'est pas parce que ces idéaux sont théoriquement insincères ou concrètement inapplicables, mais bien plutôt parce que, derrière les capacités imparties à tout être humain, il existe une couche plus épaisse de crédit social qui constitue la base réelle de l'exclusion politique », p.61.

⁹⁷ Voir notamment Bienen, 1990 ; Callaghy, 1994 et surtout Schmitz, 1995 ; Banégas & Quantin, 1996 ; Moore, 1993.

⁹⁸ Les quelques exceptions sont Reno, 1995 pour la Sierra Leone ainsi que Bayart, Ellis & Hibou, 1997 pour l'Afrique sub-saharienne en général.

⁹⁹ Sur ce projet de dépolitisation, voir par exemple Ferguson, 1990 ; Coussy, 1991.

politiques, structuration sociale des secteurs économiques, influences politiques dans les différentes activités), les bailleurs de fonds s'empêchent de voir les effets réels de leurs actions. Cela étant, elles produisent, malgré elles, du politique et s'insèrent dans les jeux locaux. Si ce comportement s'explique aisément (chaque bailleur de fonds obéit à une, voire des logiques qui lui est (sont) propre(s) et qui diffère(nt) de celle(s) de ses partenaires africains ; la connaissance que chacun a des autres est biaisée)¹⁰⁰, il n'en demeure pas moins que les malentendus qui en découlent ne sont souvent opératoires que pour les acteurs déjà les mieux insérés dans le jeu socio-politique africain. Ainsi les mesures purement techniques destinées à éliminer la fraude douanière (informatisation, restructuration de l'administration, développement des techniques de répression, appel à des sociétés privées de surveillance) produisent des résultats particulièrement décevants en matière économique : c'est qu'elles ne prennent pas en compte les phénomènes sociaux et politiques sous-jacents à ces trafics. Aussi ces mesures techniques favorisent-elles les acteurs les plus capables et les plus habiles à saisir les nouvelles modalités d'accumulation, à agir politiquement et à déplacer les techniques de fraude (par exemple en déplaçant la technique de sous-facturation de l'« achat » des douaniers à l'« achat » des fournisseurs à l'étranger ; en orientant la répression sur les « petits » ou sur les rivaux politiques ; en faisant ponctuellement geler l'application des nouvelles législations ; ou en inventant une utilisation abusive d'accords régionaux).

Ces réformes consciemment apolitiques ont donc pour effet latéral de contribuer au renforcement de la position des élites dans l'économie, mais un renforcement informel et occulte. La répression et la condamnation, par les nouvelles normes, de pratiques au cœur du jeu politique amènent les détenteurs du pouvoir à déplacer leurs stratégies d'accumulation vers des modalités plus cachées. Les réformes de libéralisation et de privatisation favorisent ainsi les réseaux et les structures occultes de pouvoir : dans le contexte politique actuel, ils sont les seuls à maîtriser les espaces (voire les interstices) de liberté, les marges de manœuvre entre les exigences politiques et les contraintes économiques. Alors que, dans les années soixante et soixante-dix, les procédures d'accumulation passaient par la distribution d'emplois publics, par l'obtention de passe-droits, par le bénéfice d'avantages tels que les licences d'importation ou l'accès privilégié aux devises ou encore par l'obtention de « prêts non remboursables », désormais elles se situent de plus en plus à la lisière de la légalité : par la protection ou l'accès au commerce informel¹⁰¹, par le contrôle d'activités délictueuses¹⁰², par le

¹⁰⁰ A partir d'un cas concret (projet de plantation au Cameroun), voir Warnier, 1994.

¹⁰¹ Voir MacGaffey ed., 1987 et 1991 ; Grégoire & Labazée dirs., 1993 et Hibou, 1996.

¹⁰² Peu de travaux universitaires se sont penchés sur la question. Voir cependant Reno, 1995 ; Klein, 1994 ; Ellis, 1996 ; Mbembe, 1993 et Hibou, 1997. Sur le sujet, les principales sources proviennent des organisations internationales (Interpol, Nations-Unies), d'administrations européennes ou américaines (voir notamment United States Senate, 1992 ; Bureau for International Narcotics and Law Enforcement Affairs, 1995 ; Observatoire géopolitique des drogues, 1995) et de la presse spécialisée (*Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, *Africa Analysis*, *La Lettre du Continent*, *Africa Confidential*, *Nord-Sud Export*).

contrôle de la violence à des fins économiques¹⁰³, par le développement de fraudes et d'arnaques¹⁰⁴.

Le rôle de la Banque mondiale est étonnamment ambigu : d'un côté, elle déploie une action résolument et sincèrement réformatrice, mais, de l'autre, elle soutient les élites en place dont elle critique pourtant la gestion — à défaut de la politique ; elle a des pratiques qui contribuent à saper les traditionnelles bases matérielles du gouvernement, et donc sa capacité à mettre en œuvre les réformes ; elle participe au basculement vers l'illégalité. On retrouve, en des formes bien entendu différentes, les ambiguïtés dénoncées, au tournant du siècle, par les gouvernants d'Afrique du Nord, à la veille de la colonisation¹⁰⁵.

4. La contribution du catéchisme économique à la délégitimation et à la privatisation du mode de gouvernement

Enfin, l'attitude de la Banque mondiale, qui consiste à mettre l'accent sur les résultats recherchés en négligeant leurs modalités de réalisation, a une dernière conséquence involontaire. La primauté de l'objectif (« plus de marché », « moins d'Etat » et « des réformes à tout prix ») sur les moyens utilisés pour y parvenir constitue certainement le méfait missionnaire le plus important : la Banque mondiale (et avec elle la plupart des bailleurs de fonds) est particulièrement tolérante quant aux voies et moyens par lesquels les pays africains libéralisent et, surtout, privatisent. Pour elle, l'émergence du capitalisme serait favorisée par la concentration des richesses et la montée d'une bourgeoisie entre-preneuriale. En outre, l'adoption de modalités de gestion des entreprises rationnelles et l'ancrage des mécanismes de marché constitueraient les conditions nécessaires et suffisantes pour le développement¹⁰⁶. Finalement, elle est

¹⁰³ Mbembe, 1990, 1993 et 1998 ; Bayart, 1993 et 1997 ; Reno, 1995 ; Hibou, 1997 ; Martinez, 1998.

¹⁰⁴ Les arnaques se sont développées ces dernières années en Afrique. On peut citer les plus connues d'entre elles tels les agissements des « Feymen », escrocs camerounais ; les « 419 » nigériens qui sont des *advance fee fraud* organisées par des guildes fort bien structurées ou le « Bindo », jeu de hasard en vogue au Zaïre dans les années 1990-91. Le jeu et la ruse, qui sont utilisés à des fins d'enrichissement, n'hésitent pas à entrer dans le monde du crime. Voir Hibou, 1997.

¹⁰⁵ Voir notamment l'ouvrage très intéressant de Khayr ed-Din, qui fut Premier ministre en Tunisie de 1873 à 1877. Il montre le rôle ambigu des Européens qui, d'une part, poussaient aux réformes économiques, administratives et militaires mais, d'autre part, soutenaient les atteintes aux droits les plus fondamentaux (comme la suspension, en 1864, de la Constitution de 1861), soutenaient les révoltes populistes remettant en cause ces réformes, et étaient à l'origine du système de « protection » qui avait pour but de soustraire la majorité des richesses à la fiscalité tunisienne. Khayr ed-Din, 1868 (édition de 1987).

¹⁰⁶ Ceci est particulièrement flagrant à la lecture des textes institutionnels sur le processus de privatisation : voir par exemple CFD, 1996 ; Banque mondiale, 1996 et World Bank, 1996. Les réactions de ces mêmes institutions (Banque mondiale et Caisse française de développement) à la publication de notre livre *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, et notamment au passage sur les privatisations (pp.107-111), ont été plus révélatrices encore : reconnaissant la justesse des propos, leurs fonctionnaires persistent à penser que ces modalités délictueuses de privatisation contribuent à l'émergence des grandes entreprises productives et rentables. A partir d'une certaine lecture de l'histoire économique, ils sont

assez peu sensible aux modalités de l'accès aux richesses et, ce qui est cohérent avec son apolitisme de principe, aux processus socio-politiques qui accompagnent la transformation de la gestion économique.

Dans le contexte africain cependant¹⁰⁷, il me semble que des conséquences socio-politiques inquiétantes peuvent précisément naître de ces modalités particulières de mise en œuvre des réformes. En négligeant le rôle des politiques publiques et des comportements économiques dans la formation de l'Etat, en sous-estimant la faiblesse de l'administration et parfois sa déliquescence, en ne traitant les carences de la fiscalité africaine que d'un point de vue financier, en ne prenant en compte que les performances économiques des entreprises privatisées, la Banque mondiale participe, à son insu, à deux mouvements inquiétants du sous-continent : d'une part, la perte de légitimité des pouvoirs publics — si ce n'est sa disparition — et, d'autre part, la privatisation de l'Etat et des modes de gouvernement.

Le processus de perte de légitimité des pouvoirs publics est avant tout un processus interne. Mais les bailleurs de fonds y contribuent involontairement, et ceci d'au moins quatre manières.

En premier lieu, à travers son expertise et ses conditionnalités, la Banque mondiale intervient de plus en plus finement dans la définition des politiques économiques et, de façon générale, dans les modalités d'action de l'Etat. Son intrusion dans le modelage des finances publiques, dans la conception du service public et dans la définition des secteurs publics est un acte éminemment politique¹⁰⁸. En deuxième lieu, la Banque mondiale contribue, avec les autres bailleurs de fonds, à l'éclatement des lieux de décision de l'Etat¹⁰⁹. La dispersion des pouvoirs et des contrôles affecte l'efficacité de l'administration, et donc sa légitimité. Par ailleurs, en renforçant la fragmentation de l'administration et de la société, elle contribue à limiter le pouvoir politique central¹¹⁰. En troisième lieu, la mise en pratique de la restauration d'une « bonne gouvernance » (*good governance*), de la responsabilisation (*accountability*) ou de l'institutionnalisation (*capacity building*) du gouvernement a, le plus souvent, des effets pervers. Ces concepts sont effectivement pensés, par la Banque mondiale, comme des instruments de relégitimation de l'Etat¹¹¹. Mais, comme pour les réformes économiques, sa capacité

persuadés qu'à long terme, la « bonne » gestion et le marché prendront le dessus sur les méthodes archaïques et mafieuses.

¹⁰⁷ Mais Linz & Stepan, 1996 constatent la même propension en Europe de l'Est.

¹⁰⁸ Sur l'influence de la Banque mondiale en Afrique, Mosley, Harrigan & Toye, 1991. Sur l'analyse des bailleurs de fonds comme « institutions de contrainte » (*agencies of restraint*), Collier, 1991. Voir également sur ce thème Sindzingre, 1996.

¹⁰⁹ Coussy, 1994.

¹¹⁰ On retrouve une caractéristique de l'Ancien Régime : des fiefs, des villes, des provinces et des classes privilégiées bénéficiaient d'exemptions et de régimes d'exception pour éviter les conflits perpétuels et pallier le manque de centralité du pouvoir absolutiste. Mais ces privilèges contribuaient à perpétuer, et même à renforcer, les tendances centrifuges fortement présentes à l'intérieur du royaume. Sur l'Ancien Régime, voir notamment Hoffman, 1994 et Dessert, 1984.

¹¹¹ Ferguson, 1995.

d'influence et d'instru-mentalisation est pour le moins limitée. D'une part, certaines de ses interventions contribuent, on l'a vu plus haut, au renforcement informel des régimes en place ; or ces régimes s'avèrent être, le plus souvent, peu légitimes. D'autre part, en contribuant à l'affaiblissement de l'administration¹¹² (par son adoption de la norme libérale et anti-étatiste, par son technocratisme qui néglige l'immense majorité de l'administration au profit de petites cellules en symbiose avec les experts extérieurs, par le cercle vicieux de la prolifération des réformes et de l'incapacité à les mettre en œuvre, etc.), la Banque mondiale participe à la perte de crédibilité économique-politique des agences publiques. *Last but not least*, la suprématie de la légitimité extérieure du gouvernement par rapport à sa légitimité interne est particulièrement pernicieuse : dans la mesure où les gouvernants dépendent largement de ressources extérieures pour équilibrer leur budget (fonds publics directs ; accès aux marchés financiers extérieurs grâce à une certaine « crédibilité » révélée par la signature des programmes d'ajustement structurel avec les organisations de Bretton Woods ; existence de recettes fiscales tirées de gros investisseurs internationaux — pétrole, mines — grâce à l'adoption de réformes, etc.), ils tendent à accorder plus d'attention aux exigences financières des bailleurs de fonds internationaux qu'aux exigences économiques et politiques des citoyens. Notamment, dans les situations de crise fiscale, les gouvernements africains en viennent à se préoccuper davantage de la respectabilité extérieure — fût-elle de façade — que de sa légitimité interne. Les conséquences politiques d'une inversion de légitimité sont, bien entendu, très importantes : dans la mesure où la légitimité extérieure est essentiellement économique et financière, elle relègue au second rang la recherche de légitimité politique et sociale. La perte de légitimité des pouvoirs publics se trouve donc accélérée par cette priorité extérieure. Cette réaction n'est pas propre à l'Afrique et la responsabilité de bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale est ici entière : Linz et Stepan montrent de manière parallèle comment, en Europe de l'Est, les processus de construction des sociétés politiques et économiques sur une pyramide inversée des légitimités (les acteurs économiques sont plus légitimes que les institutions économiques, et ces dernières plus légitimes que les institutions politiques) a des conséquences tout à fait dommageables pour le processus de démocratisation¹¹³.

L'émiettement et la perte de légitimité du pouvoir sont, de fait, de puissants facteurs de privatisation des fonctions régaliennes de l'Etat et des modes de gouvernement¹¹⁴. Aujourd'hui, on observe en effet une extension du processus de privatisation qui, partant de l'opération classique de cession d'entreprises publiques à des intérêts

¹¹² Hibou, 1997.

¹¹³ Voir Linz & Stepan, 1996, quatrième partie notamment. Les auteurs observent les mêmes dérives mafieuses qu'en Afrique et prennent acte de leurs conséquences politiques : « Une pyramide des légitimités ainsi inversée pose tout particulièrement problème dans des pays où, comme en Russie, la privatisation se déroule pratiquement sans règles, de façon extrêmement inégalitaire et souvent illégale » (p.438).

¹¹⁴ Les travaux de Luis Martinez, à propos du cas extrême mais exemplaire qu'est l'Algérie, sont particulièrement éclairants sur cette liaison. Voir Martinez, 1998.

privés, se développe en des formes beaucoup plus diffuses : appropriation privée des ressources naturelles et des ressources économiques en général, privatisation du développement, privatisation de fonctions régaliennes, y compris du contrôle de la coercition. L'identité de nature de ces différents processus tient à trois caractéristiques : d'une part, les intérêts privés présents dans ces différents secteurs sont les mêmes, largement issus du milieu politique ; d'autre part, on assiste, dans tous les cas, à un glissement de la dérégulation économique vers une dérégulation politique ; enfin et surtout, toutes ces dérives contribuent à modifier en profondeur le mode de gouvernementalité, avec une « décharge »¹¹⁵ croissante sur des intérêts privés étroitement liés au pouvoir, souvent occultes et enserrés dans l'économie parallèle, voire délictueuse ; autrement dit, au développement d'une sorte de gouvernement indirect privé, à la fois fragmenté et recentré.

La privatisation concerne tout d'abord les ressources économiques. Les privatisations d'entreprises publiques, même si elles sont lentes, sont de plus en plus courantes dans les pays africains, à la fois sous la pression des bailleurs de fonds, qui en font souvent une conditionnalité, et sous celle de certaines élites. Certaines privatisations peuvent correspondre à une réelle modification de la gestion économique, notamment lorsque les repreneurs sont étrangers. Cela n'empêche pas que la majorité d'entre elles correspondent à une stratégie politique qui n'a pas seulement pour objectif l'enrichissement et l'accumulation à des fins personnelles¹¹⁶ : il s'agit bel et bien d'un instrument, direct ou indirect (lorsque les repreneurs sont étrangers, il existe toujours des accords plus ou moins tacites avec les élites), de pouvoir. Mais la privatisation des ressources économiques prend d'autres formes non institutionnalisées et beaucoup plus souterraines avec l'appropriation de ressources naturelles (bois, pierres précieuses, pétrole, mines, ivoire, chasse)¹¹⁷ et de biens (vols de terres, d'objets d'art, banditisme économique)¹¹⁸. Cette appropriation se fait par le pouvoir et la violence au profit des principaux acteurs politiques, y compris et surtout au profit des membres des structures occultes de pouvoir qui sont simultanément les grands de l'économie parallèle¹¹⁹. En outre, le développement se trouve lui aussi privatisé. La prolifération d'ONG dans certains pays est telle que l'Etat est incapable de

¹¹⁵ Le terme est repris de M. Weber qui étudie, dans son *Histoire économique*, les différentes formes de privatisation du pouvoir à partir de l'analyse des fiefs et des seigneuries. Weber, 1923, pp.85-92.

¹¹⁶ Pour une analyse globale, Hibou, 1997 ; Mkandawire, 1994. Pour des études de cas, Reno, 1993 pour le Nigéria ; Konings, 1989 pour le Cameroun ; Contamin & Fauré, 1990 pour la Côte d'Ivoire.

¹¹⁷ Sur ce thème (comme pour les suivants), l'essentiel de l'information est fournie par la presse spécialisée mentionnée à la note 102 ainsi que dans la presse africaine locale. Sur la filière diamant, Misser & Vallée, 1997 et « Les massacres de Katekelayi et de Luamuella (Kasai oriental) » in *Politique africaine*, n°6, mai 1982 ; sur les pierres précieuses, Chachage, 1995 ; sur l'ivoire, Reeve & Ellis, 1995.

¹¹⁸ Sur les œuvres d'art, Schmidt & McIntosh eds., 1996.

¹¹⁹ Pour le Mozambique, Bowen, 1992 ; pour la Sierra Leone, Reno, 1995 ; pour l'Afrique du Sud, Ellis, 1996 et 1997 ; pour le Cameroun, Geschiere & Konings dirs., 1993. De façon générale, Bayart, Ellis & Hibou, 1997.

suivre leurs activités et leur mode de fonctionnement : cette perte de contrôle aboutit à leur privatisation par des notables locaux ou par des hommes de paille de représentants politiques proches du pouvoir central¹²⁰. La tentative d'instrumentalisation des ONG et des opérations décentralisées par la Banque mondiale (en vue de promouvoir sa catéchèse¹²¹) ne peut aboutir : il n'existe pas de « société civile » digne de ce nom et, dans ces conditions, ces financements extérieurs sont accaparés et utilisés à des fins économiques et politiques ; les élites ou certaines factions politiques privatisent, à leur profit, ces projets de développement¹²². Enfin, les privatisations concernent de plus en plus les fonctions régaliennes de l'Etat. A l'initiative de la Banque mondiale, les douanes sont souvent déléguées à des organismes étrangers privés, à l'image des fermages de l'Ancien Régime¹²³ alors même que les recettes douanières représentent entre le tiers et la moitié des recettes fiscales des pays africains. Non seulement les rentrées douanières n'augmentent pas, ou très peu, mais les sociétés privées chargées de ce service public ne peuvent échapper au jeu socio-politique du pays dans lequel elles travaillent. En outre, ces délégations peuvent inciter, par effet d'« apprentissage », à des privatisations « sauvages »¹²⁴. La fiscalité, qui est au centre de la définition politique du pouvoir et constitue un élément déterminant de la formation de l'Etat¹²⁵, est laissée à l'arbitraire de potentats locaux, de membres éminents du pouvoir, voire d'entreprises privées¹²⁶.

¹²⁰ Pour le cas du Mozambique, voir Bowen, 1992 ; pour la Tanzanie, Kiondo, 1995.

¹²¹ Schmitz, 1995 argumente particulièrement bien cette interprétation.

¹²² Voir MacDonald, 1995 ; Kiondo, 1995 ; Bayart, Ellis & Hibou, 1997. A propos du Costa Rica, MacDonald constate le même processus. Elle écrit : « Comme le montre le cas du Costa Rica, l'idéologie de la prise en charge d'une collectivité par elle-même, base de l'activité des ONG, est parfaitement compatible avec le mouvement actuel de privatisation et de démantèlement des Etats du Tiers monde » (1995, p.224).

¹²³ En raison de l'importance des fraudes, la Banque mondiale a longtemps proposé une délégation du contrôle des valeurs en douane à des sociétés de surveillance tels la SGS, Veritas ou Cotecna. Aujourd'hui, en raison de la faiblesse des rentrées douanières, elle propose de plus en plus une privatisation, temporaire mais quasi complète, des douanes. Sur l'Ancien Régime, voir Hoffman, 1994. Il est intéressant de noter que, pour des raisons politiques, Montesquieu mettait déjà en garde contre ce système de gestion (livre XIII de *l'Esprit des lois*).

¹²⁴ Comme c'est le cas au Cameroun ou au Mozambique : des parties de ports se trouvent privatisées par des opérateurs étrangers avec la complicité de hauts personnages locaux. Entretiens en 1996 et 1997.

¹²⁵ Le lien entre fiscalité et politique et, surtout, fiscalité et formation de l'Etat est très bien documenté par les historiens spécialistes de l'Europe. Voir par exemple Hoffman & Norberg eds., 1994 ; Dessert, 1984 ; Grenier, 1996. Montesquieu, dans le livre XIII de *l'Esprit des lois*, souligne la relation entre taxation et nature du régime politique (Montesquieu, 1748). Sur l'Afrique en revanche, les travaux sur ce thème sont peu nombreux. Voir Guyer, 1991 et Mbembe, 1995. En revanche, les études qui inspirent le FMI et la Banque mondiale ignorent totalement cette dimension. A titre d'exemple, voir Tanzi ed., 1990.

¹²⁶ Source : entretiens (1996-1997) et terrains au Sénégal (novembre-décembre 1995), au Cameroun (avril-mai 1996), en Côte d'Ivoire (mai 1996) et au Mozambique (février 1997). On peut ainsi constater le maintien, par des notables locaux, d'impôts annulés au niveau national (cas du Nord du

Les services publics sont tenus par des salariés privés plus que par des fonctionnaires. Et, lorsque les citoyens doivent payer pour obtenir un formulaire ou un cachet, lorsqu'un fonctionnaire doit payer pour recevoir sa paye mensuelle ou lorsqu'un ministre doit payer pour utiliser sa ligne budgétaire, comme au Cameroun aujourd'hui, il ne s'agit plus de corruption, mais bien de privatisation des services publics¹²⁷. Il en va de même lorsque ce sont les entreprises qui prennent l'initiative de construire des routes dans des régions délaissées¹²⁸. Le principe du monopole de la violence publique est de plus en plus souvent violé : avec le développement des milices ou des polices privées, avec le recours croissant à des services de sécurité et autres sociétés de surveillance et avec l'émergence d'un véritable « marché de mercenaires », la privatisation de la violence à des fins politiques et économiques ne s'observe pas seulement dans les pays en guerre¹²⁹.

Ce processus de privatisation de l'Etat et de la gouvernamentalité économique appartient, bien entendu, à la trajectoire propre du sous-continent : il caractérise certainement une nouvelle étape dans le processus continu de formation de l'Etat. Il révèle à la fois un rétrécissement de l'espace socio-politique et une soumission politique plus importante de la société économique ; un approfondissement, en raison du délitement du dispositif administratif, du mode de gouvernement indirect ; une fragmentation croissante de la société dans un contexte de maîtrise politique accrue des richesses ; et une montée de la violence, notamment à des fins économiques. La crise économique, l'accroissement de l'instabilité politique et les nécessités matérielles toujours plus importantes pour la formation de la classe dominante conduisent les pouvoirs en place à reprendre en main certains segments de l'économie nationale et à opérer un recentrage des ressources matérielles autour d'un noyau politique beaucoup plus restreint. La confrontation, dans un contexte de réseaux et de luttes politico-économiques, de la recomposition politique actuelle (recherche du contrôle sur des ressources en diminution) et des contraintes économiques dessinées par la libéralisation et la baisse des interventions publiques favorise le processus de privatisation. Même si elle s'inscrit dans un environnement international nouveau, cette recomposition du pouvoir reprend, en des modalités et des formes nouvelles, des configurations antérieures¹³⁰ : traditions de l'*indirect rule*, de l'utilisation de la violence à des fins économiques, de l'importance de l'invisible et de l'occulte. Encore une fois, la Banque mondiale n'est pas à l'origine de ce mouvement. Mais, du fait de ses

Cameroun) ; le règne de l'arbitraire et des négociations sans cesse renouvelées entre les gros contribuables et les quelques détenteurs du pouvoir public (y compris le chef de l'Etat et son entourage), mais à titre privé (cas de tous les pays cités). Voir Hibou, 1997.

¹²⁷ Sources : observations personnelles (avril-mai 1996) et entretiens (1996-1997).

¹²⁸ Comme c'est le cas au Zaïre. Voir par exemple MacGaffey, 1991.

¹²⁹ Marchal, 1993 ; Marchal & Messiant, 1997 ; ainsi qu'un très bon article sur Executive Outcomes « The mercenary business » de J. Harding in *London Review of Books* du 1^{er} août 1996.

¹³⁰ Voir Bayart, 1997.

croyances (apolitisme positiviste, simplicité, adoption d'une norme libérale simpliste et surtout, tolérance envers les moyens pourvu que, techniquement, les réformes avancent) et de la « perversion », par les acteurs locaux, des mesures qu'elle promeut (recours aux ONG, promotion de la décentralisation, appel à des sociétés de surveillance, attention première à la situation financière, abolition à tout prix des organismes publics, d'interventions publiques, répression des pratiques de chevauchement entre le secteur public et le secteur privé), elle participe pleinement à ce processus.

CONCLUSION

Le Rapport sur le développement dans le monde de 1997, consacré à l'Etat, est présenté comme un tournant dans la réflexion de la Banque mondiale : après l'accent mis sur le capital humain (années soixante et soixante-dix), puis sur les politiques économiques (années quatre-vingt), c'est le rôle des institutions, et en particulier de l'Etat, qui est aujourd'hui souligné¹³¹. Le rapport traite plus spécialement de ce à quoi l'Etat doit se consacrer et de quelle manière il doit le faire dans l'environnement international actuel. La question se pose donc de l'actualité de mon analyse critique. Le discours de la Banque mondiale a-t-il réellement changé et les caractéristiques que je lui prête (norme de l'Etat minimum, recherche de la simplicité à tout prix et refus de politique) sont-elles encore d'actualité ? Dans la mesure où j'accorde un rôle fondamental à la méconnaissance de l'Etat dans la production des faits et des méfaits missionnaires, ces derniers ne sont-ils, dès lors, plus que des vestiges d'une époque révolue ?

Ce document reflète une évolution incontestable du discours de la Banque mondiale. De façon générale, elle y reconnaît non seulement l'importance de l'Etat, mais également le fait que son effondrement pose des problèmes plus compliqués, pour la gestion de l'économie, que sa trop grande présence. Elle confesse avoir eu, par le passé, des raisonnements trop simplistes sur le rôle de l'Etat dans la mise en œuvre des réformes, et les limites de l'assistance technique, notamment dans l'administration, sont admises. Plus important encore, elle reconnaît que les bailleurs de fonds ont pu contribuer à la dégradation de la situation institutionnelle des pays, notamment en aggravant la fragmentation du pouvoir central¹³². En ce qui concerne l'Afrique, la Banque mondiale développe une analyse de la situation qui est sans doute plus proche de la réalité que celle qui était présentée dans les documents précédents : elle mentionne notamment la montée de la criminalité, l'utilisation croissante de la violence

¹³¹ World Bank, 1997, p.1.

¹³² World Bank, 1997, pp.83-84.

à des fins économiques et l'effondrement d'un nombre important d'Etats¹³³. Elle met en évidence les méfaits qu'entraîne l'incapacité de l'Etat à protéger les droits de propriété, à faire fonctionner la justice, à maintenir des règles stables, etc. Elle reconnaît que la corruption n'a pas les mêmes conséquences partout et que c'est moins sa présence que ses formes et sa signification qui importent¹³⁴. Tout cela est nouveau dans le discours de la Banque mondiale et illustre encore une fois sa capacité à intégrer les critiques qui lui sont adressées.

Cela étant, il ne faut pas exagérer le retournement opéré. D'une part, les analyses en termes de *good governance*, de *capacity building* et de « société civile » ont déjà été développées depuis quelques années, du moins pour l'Afrique ; elles n'ont pas, beaucoup d'auteurs l'ont montré, modifié la philosophie même du discours de la Banque. Le dernier rapport constitue plus une systématisation et une extension à d'autres continents des thèmes développés ces dernières années en Afrique qu'un renouveau radical de sa pensée. D'autre part et surtout, les principes qui ont structuré le discours de la Banque mondiale dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix sont toujours présents, même s'ils sont énoncés différemment. Par exemple, l'analyse des causes et conséquences de certains comportements est largement déterministe et culturaliste : la « culture » continue à être quelque chose de figé et d'univoque, comme le montre la prise en compte des ethnies¹³⁵. Même si des dérives sont admises dans le recours aux ONG, la société civile est toujours analysée comme étant totalement indépendante de l'Etat. La lucidité sur la situation des pays sous réforme (et notamment des pays africains) n'empêche pas la Banque mondiale de négliger l'analyse des mécanismes qui produisent ces résultats ; et ceux-ci continuent à être considérés comme des maux et des signes de dysfonctionnement. En reprenant l'idée de S. Berry, on peut dire que l'argument selon lequel la crise est due à l'incapacité et à l'inefficacité de l'Etat est une description plutôt qu'une explication¹³⁶. Le discours de la Banque mondiale est toujours incapable d'entrer dans le débat sur la nature et sur le fonctionnement de l'Etat ; il est encore moins préparé pour intégrer ces données (ressorts socio-politiques, multiplicité des acteurs et des logiques, perpétuelles pratiques de « chevauchement »...) dans l'analyse du rôle de l'Etat dans l'économie. Le principe d'apolitisme est plus flagrant encore que dans les rapports consacrés aux politiques économiques : s'il est sous-entendu qu'il existe des intérêts particuliers au sein de l'Etat, le processus de formation de l'Etat est totalement occulté. De fait, même si le rôle des facteurs politiques et surtout sociaux est mentionné dans les

¹³³ World Bank, 1997, p.162-163.

¹³⁴ World Bank, 1997, p.34.

¹³⁵ World Bank, 1997 p.162 ou p.30 (figure 2.1).

¹³⁶ C'est ce qu'il écrivait à propos de la crise de l'agriculture africaine (Berry, 1984, p.90). Il est d'ailleurs intéressant de noter que le discours de la Banque mondiale se déploie toujours sur le thème de l'existence de « bonnes » et « mauvaises » politiques (même s'il est désormais reconnu que les « bonnes » politiques ne suffisent pas en l'absence d'un « bon » Etat).

performances économiques des pays¹³⁷, les analyses politiques et économiques demeurent séparées. Le principe des politiques économiques préconisées (libéralisation, privatisation) n'est pas remis en cause : même s'il est reconnu des vertus à la stratégie asiatique de privatisation (stratégie qui repose moins sur la privatisation d'entreprises publiques que sur la montée d'entreprises privées liées à l'Etat), celle-ci ne peut être étendue aux autres pays en développement et notamment à l'Afrique¹³⁸. Le politique est toujours traité de façon technique et déterministe : une fois le pays classé dans la catégorie des « Etats à faible capacité », la Banque mondiale sait ce que l'Etat de ce pays doit faire et ne pas faire ; elle fixe les priorités et définit les fonctions de l'Etat¹³⁹. L'immixtion de la Banque mondiale dans la souveraineté de l'Etat est patente ; et ses conséquences en termes de centralité du pouvoir et, surtout, d'inversion de la hiérarchie des légitimités semblent devoir demeurer d'actualité.

De ce fait, il me semble que le tournant de 1997 est de même nature que celui de la *good governance* de la fin des années quatre-vingt. Les formes du discours changent, mais la philosophie, ainsi que les faits missionnaires demeurent.

La transformation des modes de gouvernement à laquelle on assiste aujourd'hui — et qui se caractérise essentiellement par une privatisation des fonctions régaliennes de l'Etat et, plus généralement, par une « décharge », sur des intérêts privés, des fonctions antérieurement dévolues aux pouvoirs publics — est le fruit d'événements et de mouvements complexes : approfondissement de la crise économique, déliquescence administrative et éclatement des centres de décision, crise politique et perte de légitimité du pouvoir, fragmentation sociale et politique, tentative de reprise en main des ressources économiques par une structure de pouvoir restreinte, etc. Dans ce contexte, l'impact des actes et discours de la Banque mondiale (et des autres bailleurs de fonds) peut apparaître d'autant plus marginal que l'on semble assister à une réactualisation de configurations historiques : instrumentalisation de la dépendance économique extérieure pour un meilleur contrôle politique intérieur, utilisation de la violence à des fins d'accumulation tant politique qu'économique, organisation sociale autour d'une économie de traite et de prédation¹⁴⁰.

¹³⁷ Il est notamment affirmé que les fondamentaux sociaux sont aussi importants que les fondamentaux économiques : World Bank, 1997, p.27.

¹³⁸ World Bank, 1997, pp.62-63. Il est intéressant de noter que les procédures du discours restent inchangées : lorsqu'une expérience est « gênante » pour la doctrine, un argument *ad hoc* est avancé pour rejeter sa reproduction dans d'autres pays. Le « modèle » qui réussit obéit à une logique qui n'est pas reproductible, car fondée sur un particularisme bien déterminé : on retrouve, là encore, la vision culturaliste caractéristique de la Banque mondiale.

¹³⁹ World Bank, 1997, pp. 25-27.

¹⁴⁰ Sur ces configurations historiques en général, voir Lonsdale, 1981 ; Cooper, 1981 ; Goody, 1977. Sur le rôle de la violence, voir notamment les travaux de Cordell, 1985 sur le commerce trans-saharien d'esclaves ; de Miller, 1988 sur le commerce d'esclaves en Angola ; de Mbembe, 1996 sur le protectorat au Sud-Cameroun. Pour la similitude des situations actuelle et passée en Sierra Leone, voir Richards, 1996 et Reno, 1995. Enfin, Bayart, Ellis & Hibou, 1997 pour une systématisation de ces rebondissements historiques.

Cependant, si l'on accepte que les politiques publiques ne sont pas seulement « construites » par l'Etat mais « formées » par l'ensemble des acteurs économiques et politiques, il ne fait pas de doute que la Banque mondiale (ou les autres bailleurs de fonds de cette importance) contribue à part entière à dessiner les contours de ces nouvelles formes de gouvernementalité. La contribution de la Banque mondiale à ces modifications est en partie volontaire : si l'on accepte que « l'Etat a fait la politique fiscale mais la politique fiscale a aussi fait l'Etat »¹⁴¹, son immixtion (comme celle de tout autre acteur étranger, par exemple la France en zone franc ou le FMI) dans l'élaboration des politiques fiscales est éminemment un acte d'ingérence. Il en va de même pour la définition des secteurs publics ou pour celle du rôle de l'Etat dans l'économie et dans la vie sociale en général. En soumettant les Etats africains à des conditionnalités, la Banque mondiale sait, même si elle ne l'avoue pas, qu'elle participe aujourd'hui à leur formation. Mais sa contribution est aussi, et peut-être surtout, involontaire dans la mesure où les conséquences des réformes ne sont, pour la plupart d'entre elles, ni prévues, ni voulues. Le travail d'interprétation, d'adaptation et de contournement qu'opèrent les différents acteurs locaux sur les mesures élaborées par la Banque est d'autant plus important que le discours de celle-ci refuse de prendre en compte le politique et le complexe : de ce fait, elle est incapable d'imaginer les effets de ses recommandations. Cela est patent en ce qui concerne le renforcement informel, voire illicite, des régimes en place, l'inversion des légitimités ou la diffusion du principe de privatisation des entreprises publiques aux modes de gouvernement.

En mettant l'accent sur le caractère « paradoxal » du changement économique¹⁴², cet article ne peut qu'inviter la Banque mondiale à se replonger dans la lecture de Max Weber et lui rappeler qu'« on ne crée pas une mentalité économique capitaliste avec une politique économique »¹⁴³.

¹⁴¹ Hoffman & Norberg eds., 1994, p.303 à propos de la formation des Etats européens.

¹⁴² « L'éthique économique des religions mondiales » (1915-1920) de M. Weber a en partie pour objet ce thème. Pour une analyse contemporaine, voir Bayart dir., 1994.

¹⁴³ M. Weber, 1915-1920 (1996, p.394).

Bibliographie

Amselle, J.L. (1983).— « La politique de la Banque mondiale en Afrique sub-saharienne » (pp.113-118) in *Politique africaine*, n°10, juin.

Badie, B. (1992).— *L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, Collection « L'espace du politique ».

Balassa, B. (1988).— *Incentive Policies and Agricultural Performance in Sub-Saharan Africa*, Policy, Planning and Research Working Paper WPS77, Washington DC, The World Bank, août.

Baldwin, R.E. (1982).— *The Inefficacy of Trade Policy*, Essays in International Finance n°150, Department of Economics, Princeton University, décembre.

Baldwin, R.E. (1984).— « Trade policies in developed countries » (pp.571-619) in Jones, R.W. & Kenen, P.B., eds., *Handbook of International Economics*, vol.1, North-Holland, Amsterdam.

Banégas, R. & Quantin, P. (1996).— « Orientations et limites de l'aide française au développement démocratique : Bénin, Congo et République centrafricaine » (pp.113-133) in *Revue canadienne d'études du développement*, numéro spécial.

Banque mondiale (1989).— *L'Afrique sub-saharienne : de la crise à la croissance durable*, Washington DC, Banque mondiale.

Banque mondiale (1996).— *Développement du secteur privé dans les pays à faible revenu*, Washington DC, Banque mondiale, série « Le développement à l'œuvre ».

Banque mondiale-PNUD (1989).— *L'ajustement et la croissance en Afrique pendant les années 80*, Washington DC, Banque mondiale.

Bates, R. (1981).— *Markets and States in Tropical Africa : the Political Basis of Agricultural Policies*, Berkeley, University of California Press.

Bates, R. (1983).— *Essays on the Political Economy of Rural Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.

Bates, R., ed. (1988).— *Toward a Political Economy of Development : a Rational Choice*

Perspective, Berkeley, University Press of California.

Bayart, J.F. (1979).— *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Bayart, J.F. (1989).— *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, Collection « L'espace du politique ».

Bayart J.F. (1993).— « Conclusion » in Geschiere, P. & Konings, P. dirs. (1993), *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala-ASC.

Bayart, J.F., dir. (1994).— *La réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala.

Bayart, J.F. (1996).— *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, Collection « L'espace du politique ».

Bayart, J.F., dir. (1996).— *La greffe de l'Etat*, Paris, Karthala.

Bayart, J.F. (1997).— « Le "capital social" de l'Etat malfaiteur, ou les ruses de l'intelligence politique » (pp.55-75) in Bayart, J.F., Ellis, S. & Hibou, B., *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Complexe, collection « Espace international ».

Bayart, J.F., Ellis, S. & Hibou, B. (1997).— *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Complexe, collection « Espace international ».

Berg, E. (1981).— *Développement accéléré en Afrique sub-saharienne*, Washington DC, Banque mondiale.

Berman, B. & Lonsdale, J. (1992).— *Unhappy Valley : Conflict in Kenya and Africa*, Portsmouth & Londres, James Currey, Eastern African Studies, 2 volumes.

Berry, S. (1984).— « The food crisis and agrarian change in Africa » (pp.59-112), *African Studies Review* vol.27, n°2.

Berry, S. (1993).— *No Condition is Permanent : the Social Dynamics of Agrarian Change in Sub-Saharan Africa*, Madison, The University of Wisconsin Press.

- Bevan, D., Collier, P. & Gunning, J. (1987).— « Consequences of a commodity boom in a controlled economy : accumulation and redistribution in Kenya 1975-1983 » (pp.489-514), *The World Bank Economic Review* vol.1, n°3, mai.
- Bhagwati, J. (1976).— « Illegal transactions in international trade », *Studies in International Economics* n°1, North Holland.
- Bhagwati, J. (1982).— « Directly unproductive profit-seeking (DUP) activities » (pp.988-1002), *Journal of Political Economy* n°90.
- Bhagwati, J. (1987).— « Protectionism : old wine in new bottles » (pp.31-44) in Salvatore, D., ed., *The New Protectionist Threat to World Welfare*, New York, North Holland.
- Bhagwati, J. (1988).— *Protectionism*, Cambridge MA, The MIT Press.
- Bhagwati, J., Brecher, R. & Srinivasan, T. (1984).— « DUP activities and economic theory » (pp.17-32) in Colander, D., ed., *Neoclassical Political Economy : the Analysis of Rent-seeking and DUP Activities*, Cambridge MA, Ballinger Publishing Co.
- Bienefeld, M.A. (1995).— « Structural adjustment and the prospects for democracy in Southern Africa » (pp.91-128) in Moore, D.B. & Schmitz, G.J., eds., *Debating Development Discourse : Institutional and Popular Perspectives*, New York, St Martin's Press & Londres, Macmillan.
- Bienen, H. (1990).— « The politics of trade liberalization in Africa », *Economic Development and Cultural Change* vol.38, n°4, juillet.
- Boissieu, Ch. de (1980).— *Principes de politique économique*, Paris, Economica.
- Boone, C. (1992).— *Merchant Capital and the Roots of State Power in Senegal, 1930-1985*, Cambridge, Cambridge University Press, Cambridge Studies in Comparative Politics.
- Bourguignon, F., Branson, W.H. & de Melo, J. (1989).— *Macro-micro Simulation Model*, Paris, OECD Development Center, miméo.
- Bowen, M.L. (1992).— « Beyond reform : adjustment and political power in contemporary Mozambique » (pp.255-279), *Journal of Modern African Studies* vol.30, n°2.
- Brander, J.A. & Spencer, B.J. (1983).— « International R&D rivalry and industrial strategy » (pp.707-722), *Review of Economic Studies* n°50.
- Brander, J.A. & Spencer, B.J. (1984).— « Tariff protection and imperfect competition » (pp.194-206) in Kierzkowski, H., ed., *Competition in International Trade*, Oxford, Oxford University Press.
- Bratton, M. & Van de Walle, N. (1996).— *Democratic Experiments in Africa : Regime Transitions in Comparative Perspective*, New York, Cambridge University Press.
- Braudel, F. (1985).— *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, Collection « Champs ».
- Brautigam, D. (1991).— « Governance and economy : a review », *Policy Research Working Papers* WPS 815, Washington DC, The World Bank.
- Braverman, A. & Hammer, J. (1988).— « Computer models for agricultural policy analysis », *Finances et Développement* vol.25, n°2, juin.
- Braverman, A., Brandao, A. & Hammer, J. (1990).— *Multi-market Model for Brazil*, miméo, Washington DC, Banque mondiale.
- Brock, W.A. & Magee, S.P. (1978).— « The economics of special interest politics : the case of the tariff » (pp. 246-250), *American Economic Review* n°68.
- Bureau for International narcotics and Law enforcement affairs (1995).— *International Narcotics Control Strategy Report*, Washington DC, United States Department of State.
- Callaghy, T.M. (1994).— « Civil society, democracy and economic change in Africa : a dissenting opinion about resurgent societies » (pp.231-253) in Harbeson, J.W. et al., *Civil Society and the State in Africa*, Boulder & Londres, Lynne Rienner.
- Callaghy, T.M. & Ravenhill, J. (1993).— « Vision, politics, and structure : Afro-optimism, Afro-pessimism or realism ? » (pp.1-17) in Callaghy, T.M. & Ravenhill, J., eds., *Hemmed in: Responses to Africa's Economic Decline*, New York, Columbia University Press.
- Callaghy, T.M. & Ravenhill, J., eds. (1993).— *Hemmed in : Responses to Africa's Economic Decline*, New York, Columbia University Press.

- Caves, R. & Jones, R. (1981).— *Economie internationale*, Paris, Armand Colin, 2 volumes.
- Certeau, M. de (1980).— *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, Collection « Folio essais », édition de 1990).
- CFD (1996).— *Les privatisations et le groupe de la Caisse française de développement*, miméo, Paris, Caisse française de développement.
- Chachage, C.S.L. (1995).— « The meek shall inherit the Earth but not the mining rights. The mining industry and accumulation in Tanzania » (pp.37-108) in Gibbon, P. ed., *Liberalised Development in Tanzania*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet.
- Chazan, N. & Rothchild, D., eds. (1987).— *The Precarious Balance : State and Society in Africa*, Boulder, Westview Press.
- Chazan, N., Rothchild, D., Ravenhill, J. & Mortimer, R. (1988).— *Politics and Society in Contemporary Africa*, Boulder & Londres, Lynne Rienner.
- Colander, D. ed. (1984).— *Neoclassical Political Economy : the Analysis of Rent-seeking and DUP Activities*, Cambridge MA, Ballinger Publishing Co.
- Collier, P. (1988).— *Macro-economic Policy, Employment and Living Standards in Malawi and Tanzania, 1973-84*, World Employment Programme Research Working Paper n°18, Genève, BIT.
- Collier, P. (1991).— « Africa's external economic relations » (pp.339-356), *African Affairs* n°90.
- Collier, P., Radwan, S. & Wangwe, S. with Wagner, A. (1986).— *Labour and Poverty in Rural Tanzania*, Oxford, Oxford University Press.
- Contamin, B. & Fauré, Y.A. (1990).— *La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire : l'histoire d'un ajustement interne*, Paris, Karthala-ORSTOM, Collection « Les Afriques ».
- Cooper, F. (1981).— « Africa and the world economy » (pp.1-86) *The African Studies Review* vol.24, n°2/3, juin-sept.
- Cooper, R. (1987).— « Trade policy as foreign policy » (pp.291-322) in Stern, R.M., ed., *U.S. Trade Policies in a Changing World Economy*, Cambridge MA, The MIT Press.
- Cordell, D.D. (1985).— *Dar al-Kuti and the Last*
Les Etudes du CERI - n°39 - mars 1998
- Years of the Trans-saharan Slave Trade*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- Corden, W.M. (1971).— *The Theory of Protection*, Oxford, Oxford University Press.
- Corden, W.M. (1974).— *Trade Policy and Economic Welfare*, Oxford, Clarendon Press.
- Coulon, Ch. & Martin, D.C., dirs. (1991).— *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte.
- Coussy, J. (1989).— *Réversibilités et irréversibilités dans les programmes d'ajustement structurel : le cas des pays africains*. Communication au colloque « Irréversibilités dans les modes de croissance : institutions, techniques et économie », EHESS, 21-23 juin, Paris.
- Coussy, J. (1991).— « Economie et politique du développement » in Coulon, Ch. & Martin, D.C., dirs., *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte.
- Coussy, J. (1993).— « L'avantage comparatif, cet inconnu » (pp.5-40), *Economies et Sociétés*, série P n°32, septembre.
- Coussy, J. (1994).— « Les ruses de l'Etat minimum » (pp.227-248) in Bayart, J.F., dir., *La réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala.
- Cripps, F. & Godley, W. (1976).— « A formal analysis of the Cambridge economic policy group model » (pp. 335-348), *Economica* vol.43, n°172, novembre.
- Cuddington, J.T. (1981).— « Import substitution policies : a two-sector, fix price model » (pp.327-342), *Review of Economic Studies* vol.48.
- DAI (1990).— *Adjustment Postponed : Economic Policy Reform in the 1980's*, Bethesda, Report prepared for the USAID/Dakar, octobre.
- Deardorff, A. (1987).— « Why do government prefer nontariff barriers ? » (pp.191-216), *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy* n°26.
- Deardorff, A. & Stern, R. (1987).— « Current issues in trade policy : an overview » (pp.15-68) in Stern, R., ed., *U.S. Trade Policies in a Changing World Economy*, Cambridge MA, The MIT Press.
- De Boeck, F. (1997).— « Domesticating diamonds and dollars : identity, expenditure and sharing in southwestern Zaïre » in Geschiere, P.,

- Meyer, B. & Pels, P., eds., *Globalization and Communal Identities*, Oxford, Blackwell.
- Delorme, R. & André, Ch. (1983).— *L'Etat et l'économie : un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques en France, 1870-1980*, Paris, Seuil, Collection « Economie et Société ».
- Denis, G. (1985).— « L'accroissement des échanges mondiaux par le protectionnisme : le paradoxe de Godley et Cripps » (pp.753-7784) in Lassudrie-Duchêne, B. & Reiffers, J.L. dirs., *Le protectionnisme*, Paris, Economica, Collection « Approfondissement de la connaissance économique ».
- Dessert, D. (1984).— *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard.
- Devaradjan, S. & De Melo, M. (1987).— « Adjustment with a fixed exchange rate : Cameroon, Côte d'Ivoire, Senegal », *World Bank Economic Review* vol.1, n°3.
- Devaradjan, S. & Lewis, J.D. (1989).— « Structural adjustment and economic reform in Indonesia : model-based policies vs. rules of thumb » chapitre 6 in Perkins, D.H. & Roemer, M., eds., *Reforming Economic Systems in Developing Countries*, Cambridge MA, Harvard University Press for HIID.
- Dia, M. (1991).— « Développement et valeurs culturelles en Afrique sub-saharienne » (pp.10-13), *Finances et Développement*, décembre.
- Dilley, R., ed. (1992).— *Contesting Markets. Analyses of Ideology, Discourse and Practice*, Edinburg, Edinburg University Press.
- Dixit, A. (1987).— « How should the United States respond to other countries' trade policies ? » (pp.245-282) in Stern, R.M., ed., *U.S. Trade Policies in a Changing World Economy*, Cambridge MA, The MIT Press.
- Dornbusch, R. (1980).— *Open Economy Macroeconomics*, New York, Basic Books Inc.
- Dornbusch, R. & Helmers, L., eds. (1988).— *The Open Economy : Tools for Policymakers in Developing Countries*, Oxford, Oxford University Press for The World Bank, EDI Series in Economic Development.
- Durufflé, G. (1988).— *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*, Paris, Karthala, Collection « Les Afriques ».
- Durufflé, G. (1994).— *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?*, Paris, Karthala, Collection « Les Afriques ».
- Edwards, S. (1990).— *On Uniform Tariffs in Developing Countries*, NBER Working Paper n°3347, NBER, Cambridge MA, National Bureau of Economic Research.
- Elbadawi, I.A. (1992).— *Have World Bank Supported Adjustment Programs Improved Economic Performance in Sub-Saharan Africa ?*, Policy, Planning and Research Working Paper WPS1001, Washington DC, The World Bank, octobre.
- Ellis, S. (1996).— « Africa and international corruption : the strange case of South Africa and the Seychelles » (pp.165-196), *African Affairs* n°95, avril.
- Ellis, S. (1997).— « Les nouvelles frontières du crime en Afrique du Sud » (pp.77-103) in Bayart, J.F., Ellis, S. & Hibou, B., *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Complexe, collection « Espace international ».
- Ellis, S. & Fauré, Y.A., dirs. (1995).— *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala-ORSTOM.
- Evans, P.B. (1988).— *Predatory, Developmental and Other Apparatuses : a Comparative Political Economy Perspective on the Third World State*, Working Paper on Comparative Development n°11, Center for the Comparative Study of Development, Providence USA, Brown University.
- Evans, D. (1990).— « Visible and invisible hands in trade policy reforms », intervention au colloque IEDES « Libéralisation du commerce extérieur » organisé par J.M. Fontaine, 18-20 janvier, Paris.
- Fassin, D. (1986).— « La vente illicite des médicaments au Sénégal » (pp.123-130), *Politique africaine* n°23, septembre.
- Ferguson, J. (1990).— *The Anti-Politics Machine : « Development », Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ferguson, J. (1995).— « From African socialism to scientific capitalism : reflections on the legitimation crisis in IMF-ruled Africa » (pp.129-148) in Moore, D.B. & Schmitz, G.J., eds., *Debating Development Discourse : Institutional and Popular Perspectives*, New York, St Martin's Press & Londres, Macmillan.

- Findlay, R. & Wellisz, S. (1982).— « Endogenous tariffs, the political economy of trade restrictions and welfare » (pp.223-238) in Bhagwati, J. ed., *Import Competition and Response*, Chicago, University of Chicago Press.
- Findlay, R. & Wellisz, S. (1984).— « Toward a model of endogenous rent-seeking » (pp.89-100) in Colander, D., ed., *Neoclassical Political Economy : the Analysis of Rent-seeking and DUP Activities*, Cambridge MA, Ballinger Publishing Co.
- Fontaine, J.M. dir. (1992).— *Réformes du commerce extérieur et politiques de développement*, Paris, PUF, Collection Tiers Monde/IEDES.
- Foucault, M. (1969).— *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines.
- Foucault, M. (1971).— *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- Freund, J. (1965).— « Introduction » in Weber, M., *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Press Pocket, Plon (nouvelle édition 1992).
- Gabas, J.J. (1990).— *De l'aide à l'investissement... au soutien financier*, rapport sur l'aide publique au développement dans les pays membres du CILSS de 1975 à 1987, Paris, OCDE/Club du Sahel.
- George, S. & Sabelli, F. (1994).— *Crédits sans frontières : la religion séculière de la Banque mondiale*, Paris, La Découverte.
- Geschier, P. (1984).— « La paysannerie africaine est-elle captive ? Sur la thèse de Goran Hyden et pour une réponse plus nuancée » (pp.13-33), *Politique africaine* n°14, juin.
- Geschier, P. (1990).— « La "politique par le bas" : le haut, le bas et le vertige » (pp.155-160), *Politique africaine* n°39, septembre.
- Geschier, P. & Konings, P. dirs. (1993).— *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala-ASC.
- Godley, W. (1982).— « Protéger le marché intérieur, seul moyen d'atteindre le plein emploi : quelques remarques sur la théorie macro-économique de l'échange international » (pp.447-456) in Bourguinat, H. dir., *Internationalisation et autonomie des décisions*, Paris, Economica.
- Goody, J. (1977).— *Technology, Tradition and the State in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Gordon, D.F. (1993).— « Debt, conditionality, and reform : the international relations of economic restructuring in Sub-Saharan Africa » (pp.90-129) in Callaghy, T.M. & Ravenhill, J. eds., *Hemmed in : Responses to Africa's Economic Decline*, New York, Columbia University Press.
- Greenaway, D., ed. (1985).— *Current Issues in International Trade : Theory and Policy*, Londres, Macmillan.
- Greenaway, D. ed. (1988).— *Economic Development and International Trade*, Londres, Macmillan.
- Greenaway, D. & Milner, Ch. (1993).— *Trade and Industrial Policy in Developing Countries*, Londres, Macmillan.
- Grégoire, E. (1991).— « Les chemins de la contrebande : étude des réseaux commerciaux en pays hausa » (pp.509-532), *Cahiers d'études africaines* 124, XXXI (4).
- Grégoire, E. & Labazée, P., dirs. (1993).— *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest : logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala-ORSTOM.
- Grenier, J.Y. (1996).— *L'économie d'Ancien Régime. Un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, Albin Michel.
- Guyer, J.I. (1991).— « Representation without taxation », *Boston University African Studies Center Working Paper* n°152.
- Guyer, J.I. (1993).— « Wealth in people and self-realization in Equatorial Africa » (pp.243-265), *Man* vol.28, n°2.
- Haberler, G. (1990).— « Strategic trade policy and the New International Economics : a critical analysis » (pp.25-30) in Jones, R.W. & Krueger, A.O., eds., *The Political Economy of International Trade*, Cambridge MA, Basil Blackwell.
- Haggard, S. & Webb, S. (1993).— « What do we know about the political economy of economic policy reform ? » (pp.143-168), *The World Bank Research Observer* vol.8, n°2.
- Haggard, S. & Webb, S., eds. (1994).— *Voting for Reform : Democracy, Political Liberalization, and Economic Adjustment*, Washington DC, Oxford University Press for the World Bank.

- Harberger, A.C. (1990).— « Reflections on uniform taxation » (pp.75-89) in Jones, R.W. & Krueger, A.O., eds., *The Political Economy of International Trade*, Cambridge MA, Basil Blackwell.
- Havnevik, K.J., ed. (1987).— *The IMF and the World Bank in Africa : Conditionality, Impact and Alternatives*, Seminar Proceedings n°18 Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.
- Helleiner, G. (1989).— *Structural Adjustment and Long Term Development in Sub-Saharan Africa*, Workshop 11-13 December, Oxford, Queen Elizabeth House.
- Helpman, E. (1984).— « Increasing returns, imperfect markets and trade theory » (pp.325-365) in Jones, R.W. & Kenen, P.B., eds., *Handbook of International Economics* vol.1, Amsterdam, North Holland.
- Helpman, E. & Krugman, P.R. (1985).— *Market Structure and Foreign Trade*, Cambridge MA, The MIT Press.
- Helpman, E. & Krugman, P.R. (1989).— *Trade Policy and Market Structure*, Cambridge MA, The MIT Press.
- Hibou, B. (1993).— « Indicateurs d'avantages comparatifs et contrainte extérieure » (pp.41-68), *Economies et Sociétés*, série P n°32, septembre.
- Hibou, B. (1994).— « Contradictions de l'intégration régionale en Afrique centrale » (pp.66-73), *Politique africaine* n°54, juin.
- Hibou, B. (1995).— « Politique économique de la France en zone franc » (pp.25-40), *Politique africaine* n°58, juin.
- Hibou, B. (1996).— *L'Afrique est-elle protectionniste ? Les chemins buissonniers de la libéralisation*, Paris, Karthala, collection « Les Afriques ».
- Hibou, B. (1997).— « Le "capital social" de l'Etat falsificateur, ou les ruses de l'intelligence économique » (pp.105-158) in Bayart, J.F., Ellis, S. & Hibou, B., *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Complexe, collection « Espace international ».
- Hillman, A.L. (1989).— *The Political Economy of Protection*, Chur, Harwood.
- Hirschman, A.O. (1986).— *Vers une économie* Les Etudes du CERI - n°39 - mars 1998
- politique élargie*, Paris, Les Editions de Minuit, Collection « Le sens commun ».
- Hoffman, Ph.T. (1994).— « Early modern France, 1450-1700 » (pp.226-252) in Hoffman, Ph.T. & Norberg, K., eds., *Fiscal Crises, Liberty, and Representative Government. 1450-1789*, Stanford, Stanford University Press.
- Hoffman, Ph.T. & Norberg, K., eds. (1994).— *Fiscal Crises, Liberty, and Representative Government. 1450-1789*, Stanford, Stanford University Press.
- Hoskins, W.G. (1976).— *The Age of Plunder. The England of Henry VIII, 1500-1547*, Londres, Longman.
- Hugon, Ph., Pourcet, G. & Quiers-Valette, S., dirs. (1995).— *L'Afrique des incertitudes*, Paris, PUF, collection « IEDES-Tiers monde ».
- Hyden, G. (1980).— *Beyond Ujamaa in Tanzania. Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry*, Berkeley, University of California Press.
- Hyden, G. (1983).— *No Shortcuts to Progress*, Berkeley, University of California Press.
- Hyden, G. (1985).— « La crise africaine et la paysannerie non capturée » (pp.93-113), *Politique africaine* n°18, juin.
- Hyden, G. & Bratton, R., eds. (1992).— *Governance and Politics in Africa*, Boulder, Lynne Rienner.
- Jeffries, R. (1993).— « The state, structural adjustment and good government in Africa » (pp.20-35), *Journal of Commonwealth and Comparative Politics* vol.31, n°1, mars.
- Jones, R.W. & Kenen, P.B., eds. (1984).— *Handbook of International Economics*, vol.1, Amsterdam, North Holland.
- Jones, R.W. & Krueger, A.O. eds. (1990).— *The Political Economy of International Trade*, Cambridge MA, Basil Blackwell.
- Kenen, P.B., ed. (1975).— *International Trade and Finance. Frontiers for Research*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Khayr ed-Din (1868).— *Essai sur les réformes nécessaires aux Etats musulmans*, Paris (2ème édition de 1987, Aix-en-Provence, Edisud, collection « Archives maghrébines »).

- Kiondo, A.S.Z. (1995).— « When the state withdraws : local development, politics and liberalization in Tanzania » (pp.109-176) in Gibbon, P. ed., *Liberalised Development in Tanzania*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet.
- Klein, A. (1994).— « Trapped in the traffic : growing problems of drug consumption in Lagos », *The Journal of Modern African Studies* vol.32, n°4, décembre.
- Klitgaard, R. (1995).— *Institutional Adjustment and Adjusting to Institutions*, Washington DC, The World Bank Discussion Paper n°303.
- Konings, P. (1989).— « La liquidation des plantations Unilever et les conflits intra-élites au Cameroun anglophone » (pp. 132-137), *Politique africaine* n°35, octobre.
- Kopytoff, I. (1987).— « The internal African frontier : the making of African political culture » in Kopytoff, I, ed., *The African Frontier. The Reproduction of Traditional African Societies*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press.
- Kopytoff, I., ed. (1987).— *The African Frontier. The Reproduction of Traditional African Societies*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press.
- Krueger, A. (1974).— « The political economy of rent-seeking society », *The American Economic Review* n°6.
- Krugman, P.R. (1984).— « Import protection as export promotion : international competition in the presence of oligopoly and economy of scale » (pp.180-193) in Kierzkowski, H. ed., *Monopolistic Competition in International Trade*, Oxford, Oxford University Press.
- Krugman, P.R. (1987).— « Is free trade passé ? » (pp.131-144), *The Journal of Economic Perspectives* vol.1, n°2, automne.
- Laïdi, Z. (1989).— *Enquête sur la Banque mondiale*, Paris, Fayard.
- Lal, D. (1984).— *The Real Effects of Stabilization and Structural Adjustment Policies : an Extension of the Australian Adjustment Model*, World Bank Staff Working Paper n°636.
- Lal, D. (1987).— « The political economy of economic liberalization » (pp.273-299), *World Bank Economic Review* vol.1, n°2.
- Lal, D. (1989).— « A simple framework for analyzing various real aspects of stabilisation and structural adjustment policies » (pp.291-313), *The Journal of Development Studies* vol.25, n°3, avril.
- Lassudrie-Duchêne, B. & Reiffers, J.L., dirs. (1985).— *Le protectionnisme*, Paris, Economica, Collection « Approfondissement de la connaissance économique ».
- Lautier, B., Miras, Cl. de & Morice, A. (1991).— *L'Etat et l'informel*, Paris, L'Harmattan.
- L'Héritau, M.F. (1986).— *Le Fonds Monétaire International et les pays du Tiers Monde*, Paris, PUF, IEDES, Collection Tiers Monde.
- Linz, J.J. & Stepan, A. (1996).— *Problems of Democratic Transition and Consolidation : Southern Europe, South America and Post-Communist Europe*, Londres & Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- Lipton, M. (1977).— *Why Poor People Stay Poor : a Study in Urban Bias in World Development*, Londres, Temple Smith.
- Lonsdale, J. (1981).— « States and social progress in Africa : a historiographical survey » (pp.139-225), *African Studies Review* vol.24, 2/3.
- Lonsdale, J. (1990).— « Le passé de l'Afrique au secours de son avenir » (pp.135-154), *Politique africaine* n°39, septembre.
- Lonsdale, J. (1992).— « The conquest state of Kenya, 1895-1905 » (pp.13-44) in Berman, B. & Lonsdale, J., *Unhappy Valley : Conflict in Kenya and Africa*, Londres, Eastern African Studies, James Currey (vol.1).
- MacDonald, L. (1995).— « NGO's and the problematic discourse of participation : cases from Costa Rica » (pp.201-229) in Moore, D.B. & Schmitz, G.J., eds., *Debating Development Discourse : Institutional and Popular Perspectives*, New York, St Martin's Press & Londres, Macmillan.
- MacGaffey, J. (1987).— *Parasits and Entrepreneurs. The Struggle for Indigenous Capitalism in Zaïre*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MacGaffey, J., ed. (1991).— *The Real Economy of Zaïre. An Anthropological Study*, Londres, James Currey.
- Magee, S.P. (1984).— « Endogenous tariff theory : a survey » (pp.41-51) in Colander, D., ed., *Neoclassical Political Economy : the Analysis*

- of Rent-seeking and DUP Activities, Cambridge MA, Ballinger Publishing Co.
- Magee, S.P., Brock, W. & Young, L. (1989).— *Black Hole Tariffs and Endogenous Policy Theory*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Marchal, R. (1993).— « Les mooryann de Mogadiscio. Formes de la violence dans un espace urbain en guerre » (pp.295-320), *Cahiers d'études africaines* 130, XXXIII-2.
- Marchal, R. & Messiant, Ch. (1997).— *Les chemins de la guerre et de la paix en Afrique*, Paris, Karthala, collection « Les Afriques ».
- Martin, D.C. (1991).— *The Cultural Dimensions of Governance*, communication à World Bank Annual Conference on Development, 25-26 avril, Washington.
- Martinez, L. (1998).— *La guerre civile en Algérie*, Paris, Karthala, collection « Recherches internationales ».
- Mbembe, A. (1990).— « Pouvoir, violence, accumulation » (pp.7-24), *Politique africaine* n°39, septembre.
- Mbembe, A. (1993).— « Crise de légitimité, restauration autoritaire et déliquescence de l'Etat » (pp.345-374) in Geschiere, P. & Konings, P., dirs., *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala-ASC.
- Mbembe, A. (1995).— *Taxation, Arbitrary Rule and Private Violence in Contemporary Southern Cameroon*, Philadelphia, University of Pennsylvania, miméo.
- Mbembe, A. (1996).— *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun. 1920-1960*, Paris, Karthala.
- Mbembe, A. (1998).— *Après la colonie*, Paris, Karthala.
- Meier, M., ed. (1991).— *Politics and Policy Making in Developing Countries : Perspectives on the New Political Economy*, San Francisco, ICS Press.
- Mehta, U.S. (1997).— « Liberal strategies of exclusion » (pp.59-86) in Cooper, F. & Stoler, A.L., eds., *Tensions of Empire : Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press.
- Michaely, M., Papageorgiou, D. & Choski, A.M. (1991).— *Liberalizing Foreign Trade : Lessons of*
Les Etudes du CERI - n°39 - mars 1998
- Experience in the Developing World* (vol.7), Oxford, Basil Blackwell.
- Migdal, J.S. (1988).— *Strong Societies and Weak States : State-Society Relations and State Capabilities in the Third World*, Princeton, Princeton University Press.
- Miller, J.C. (1988).— *Way of Death. Merchant Capitalism and the Angolan Slave Trade. 1730-1830*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- Misser, F. & Vallée, O. (1997).— *Les gemmocraties : l'économie politique du diamant africain*, Paris, Desclée De Brouwer.
- Mkandawire, T. (1994).— « The political economy of privatization in Africa » in Cornia, G. & Helleiner, G., eds., *From Adjustment to Development in Africa*, Londres, Macmillan.
- Mkandawire, T. (1996).— « Economic policy making and the consolidation of democratic institutions in Africa » (pp.24-47) in Havnevik, K.J & Van Arkadie, B., eds., *Domination or Dialogue*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet.
- Monnier, N. (1996).— « Stratégie missionnaire et tactiques d'appropriation indigènes : la Mission romande au Mozambique, 1886-1896 », *Le Fait Missionnaire*, cahier n°1.
- Montesquieu (1748).— *De l'esprit des lois* (édition de 1979 en 2 volumes, Paris, Garnier-Flammarion).
- Moore, D.B. (1995).— « Development discourse as hegemony : towards an ideological history. 1945-1995 » (pp.1-53) in Moore, D.B. & Schmitz, G.J., eds., *Debating Development Discourse : Institutional and Popular Perspectives*, New York, St Martin's Press & Londres, Macmillan.
- Moore, D.B. & Schmitz, G.J., eds. (1995).— *Debating Development Discourse : Institutional and Popular Perspectives*, New York, St Martin's Press & Londres, Macmillan.
- Moore, M. (1993).— « Declining to learn from the East ? The World Bank on "governance and development" » (pp.39-50), *IDS Bulletin* vol.24, n°1.
- Morice, A. (1985).— « A propos de l'"économie populaire spontanée" » (pp.114-124), *Politique africaine* n°18, juin.
- Morier-Genoud, E. (1996).— « Of God and Caesar : the relation between christian churches

- and the state in post-colonial Mozambique, 1974-1981 », *Le Fait Missionnaire*, cahier n°3.
- Mosley, P. (1992).— « Policy-making without facts : a note on the assessment of structural adjustment policies in Nigeria, 1985-1990 » (pp.227-240), *African Affairs* vol.91, n°363, avril.
- Mosley, P., Harrigan, J. & Toyé, J. (1991).— *Aid and Power : the World Bank and Policy-Based Lending*, Londres, Routledge, 2 volumes.
- Mundel, R. (1968).— *International Economics*, New York, Macmillan.
- Myrdal, G. (1930).— *The Political Element in the Development of Economic Theory*, New Brunswick, Transaction Publishers (édition de 1990).
- Nash, J. (1990).— « An overview of trade policy reform with implications for Sub-Saharan Africa » in colloque IEDES « Libéralisation du commerce extérieur » organisé par J.M Fontaine, 18-20 janvier, Paris.
- Nelson, J., ed. (1989).— *Fragile Coalitions, the Politics of Economic Adjustment*, Overseas Development Council, Oxford, Transaction Books.
- Nelson, J., ed. (1990).— *Economic Crisis and Policy Choice : The Politics of Adjustment in the Third World*, Princeton, Princeton University Press.
- Norberg, K. (1994).— « The French fiscal crisis of 1788 and the financial origins of the Revolution of 1789 » (pp.253-298) in Hoffman, Ph.T. & Norberg, K., eds., *Fiscal Crises, Liberty, and Representative Government. 1450-1789*, Stanford, Stanford University Press.
- North, D.C. (1984).— « Three approaches to the study of institutions » (pp.33-40) in Colander, D., ed., *Neoclassical Political Economy : the Analysis of Rent-seeking and DUP Activities*, Cambridge MA, Ballinger Publishing Co.
- North, D.C. (1990).— *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Observatoire géopolitique des drogues (1995).— *Géopolitique des drogues*, Paris, La Découverte.
- OCDE (1987).— *Ajustement structurel et performance de l'économie*, Paris, OCDE.
- Olson, M. (1971).— *The Logic of Collective*
Les Etudes du CERI - n°39 - mars 1998
- Action*, Cambridge MA, Harvard University Press.
- Panagariya, A. & Rodrik, D. (1991).— *Political Economy Arguments for a Uniform Tariff*, NBER Working Paper n°3661, Cambridge MA, National Bureau of Economic Research.
- Péclard, D. (1996).— « Ethos missionnaire et esprit du capitalisme : la Mission philafricaine en Angola, 1897-1907 », *Le Fait Missionnaire*, cahier n°2.
- Picciotto, R. (1995).— *Putting Institutional Economics to Work : From Participation to Governance*, Washington D.C., The World Bank, Discussion Paper n°304.
- Pitcher, A. (1996).— « Recreating colonialism or reconstructing the state ? Privatisation and politics in Mozambique » (pp.49-74), *Journal of Southern African Studies*, vol.22, n°1, mars.
- Plank, M. (1993).— « Aid, debt and the end of sovereignty » in *Journal of Modern African Studies*, vol.31 n°3.
- Pursell, G. & Rogers, N. (1985).— *Manual for Incentive and Comparative Advantage Studies*, draft, Washington DC, the World Bank.
- Putnam, R.D. (1993).— *Making Democracy Work. Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, Princeton University Press.
- Ravenhill, J. (1993).— « A second decade of adjustment : Greater complexity, greater uncertainty » (pp.18-53) in Callaghy, T.M. & Ravenhill, J., eds., *Hemmed in : Responses to Africa's Economic Decline*, New York, Columbia University Press.
- Reeve, R. & Ellis, S. (1995).— « An insider's account of the South African Security Forces role in the ivory trade » (pp.227-244), *Journal of Contemporary African Studies* vol.13, n°2.
- Reno, W. (1993).— « Old brigades, money bags, new breeds and the ironies of reform in Nigeria » (pp.66-87), *Canadian Journal of African Studies* vol.27, n°1.
- Reno, W. (1995).— *Corruption and State Politics in Sierra Leone*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Richards, P. (1996).— *Fighting for the Rain Forest. War, Youth and Resources in Sierra Leone*, Londres, James Currey.
- Ridell, R. ed. (1990).— *Manufacturing Africa :*

Performance and Prospects of Seven Countries in Sub-Saharan Africa, Londres, James Currey & Portsmouth, Heinemann.

Roitman, J. (1990).— « The politics of informal markets in Sub-Saharan Africa » (pp.671-696), *Journal of Modern African Studies* vol.28, n°4.

Sachikonye, L.M. (1995).— « From "equity" and "participation" to structural adjustment : state and social forces in Zimbabwe » (pp.178-200) in Moore, D.B. & Schmitz, G.J., eds., *Debating Development Discourse : Institutional and Popular Perspectives*, New York, St Martin's Press & Londres, Macmillan.

Samuels, W.J. & Mercurio, N. (1984).— *A Critique of Rent-seeking Theory* (pp.55-70) in Colander, D., ed., *Neoclassical Political Economy : the Analysis of Rent-seeking and DUP Activities*, Cambridge MA, Ballinger Publishing Co.

Samuelson, P.A. (1939).— « Welfare economics and international trade » (pp.261-266), *American Economic Review* n°28.

Samuelson, P.A. ed. (1969).— *International Economic Relations. Proceedings of the Third Congress of the International Economic Association*, Londres, Macmillan & New York, St Martin's Press.

Sandbrook, R. (1987).— « Personnalisation du pouvoir et stagnation capitaliste » (pp.15-41), *Politique africaine* n°26, juin.

Sandbrook, R. (1993).— *The Politics of Africa's Economic Recovery*, Cambridge, Cambridge University Press.

Schmidt, P. & McIntosh, R., eds. (1996).— *Plundering Africa's Past*, Bloomington, Indiana University Press & Londres, James Currey.

Schmitz, G.J. (1995).— « Democratization and demystification : deconstructing "governance" as development paradigm » (pp.54-91) in Moore, D.B. & Schmitz, G.J., eds., *Debating Development Discourse : Institutional and Popular Perspectives*, New York, St Martin's Press & Londres, Macmillan.

Sindzingre, A. (1993a).— *Etat, développement et rationalité en Afrique : contribution à une analyse de la corruption*, miméo, Paris.

Sindzingre, A. (1993b).— « Incertitude et institutions dans un contexte d'ajustement : l'exemple du Bénin » (pp.160-175) in Hugon, Ph., Pourcet, G. et Quiers-Valette, S., dirs., *L'Afrique*
Les Etudes du CERI - n°39 - mars 1998

des incertitudes, Paris, PUF, collection « IEDES-Tiers monde ».

Sindzingre, A. (1996).— *Crédibilité des Etats et nouvelles insécurités : l'économie politique des réformes en Afrique*, Communication pour la 8^{ème} Conférence générale de l'EADI « Globalisation, compétitivité et sécurité humaine : les défis pour les politiques de développement et le changement institutionnel », Vienne, 11-14 septembre.

Sorensen, G., ed. (1993).— *Political Conditionality*, Londres, Frank Cass/EADI.

Soto, H. de (1990).— *The Other Path : The Invisible Revolution in the Third World*, New York, Harper & Row (édition originale espagnole en 1986).

Srinivasan, T.N. & Bhagwati, T.N. (1978).— « Shadow prices for project selection in the presence of distorsions : effective rates of protection and domestic resource costs », *Journal of Political Economy* vol.86, n°1.

Srinivasan, T.N. & Whalley, J., eds. (1986).— *General Equilibrium Trade Policy Modeling*, Boston, The MIT Press.

Stein, H. & Wilson, E. (1993).— « The political economy of Robert Bates : a critical reading of rational choice in Africa » (pp.1035-1053), *World Development* vol.21, n°6.

Stern, R., ed. (1987).— *U.S. Trade Policies in a Changing World Economy*, Cambridge MA, The MIT Press.

Stiles, K.W. (1990).— « IMF conditionality : Coercion or compromise ? » (pp.959-974), *World Development* vol.18, n°7.

Swedberg, R. (1990).— « Introduction » in Myrdal, G. (1930) *The Political Element in the Development of Economic Theory*, New Brunswick, Transaction Publishers (édition de 1990).

Tanzi, V., ed. (1990).— *Fiscal Policy in Open Developing Economies*, Washington DC, IMF.

Taylor, L. (1983).— *Structuralist Macroeconomics*, New York, Basic Books.

Taylor, L. (1991) *The Rocky Road to Reform*, communication à Northeast University Development Conference, 4-5 oct., Cambridge MA, HIID, Harvard University.

- Thomas, V. & Nash, J. (1991).— « Reform of trade policy : recent evidence from theory and practice », *The World Bank Research Observer* vol.6 n°2, juil.
- Tinbergen, J. (1961).— *Techniques modernes de la politique économique*, Paris, Dunod.
- Tullock, G. (1967).— « The welfare costs of tariffs, monopolies and theft » (pp.224-232), *Western Economic Journal* n°5.
- Tullock, G., Buchanan, J.M. & Tollison, R.D. (1980).— *Toward a Theory of Rent-seeking Society*, College Station, Texas A&M Press.
- United States Senate (1992).— *The BCCI Affair*, A Report to the Committee on Foreign Relations, by Senator J. Kerry and Senator H. Brown, Washington DC, décembre.
- Vousden, N. (1990).— *The Economics of Trade Protection*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Warnier, J.P. (1993).— *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala, Collection « Les Afriques ».
- Warnier, J.P. (1994).— « Développement : entre le doute et la prévision », *Annales des Mines*, décembre.
- Weber, M. (1904).— *L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales*, in Weber, M. (1965), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Press Pocket, Plon (nouvelle édition 1992).
- Weber, M. (1917).— *Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques*, in Weber, M. (1965) *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Press Pocket, Plon (nouvelle édition 1992).
- Weber, M. (1915-1920).— « L'éthique économique des religions mondiales » in *Sociologie des religions* (1996), Paris, Gallimard.
- Weber, M. (1923).— *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines (édition française de 1991).
- Williamson, J. (1983).— *The Open Economy and the World Economy : A Textbook in International Economics*, New York, Basic Books.
- Williamson, O. (1985).— *Les institutions de l'économie*, Paris, InterEditions (1994 pour l'édition française).
- World Bank (1985).— *World Development Report*, Oxford, Oxford University Press for the World Bank.
- World Bank (1987).— *World Development Report*, Oxford, Oxford University Press for the World Bank.
- World Bank (1988).— *Report on Adjustment Lending*, Washington DC, The World Bank, août.
- World Bank (1989).— *Strengthening Trade Policy Reform* Volume II : Full Report Trade Policy Division, Washington DC, The World Bank, 13 novembre.
- World Bank (1990).— *Making Adjustment Work for the Poor : A Framework for Policy Reform in Africa*, World Bank Study, Washington DC, The World Bank, septembre.
- World Bank (1992).— *Governance and Development*, Washington DC, The World Bank.
- World Bank (1993).— *The East Asian Miracle : Economic Growth and Public Policy*, A World Bank Policy Research Report, Oxford, Oxford University Press for the World Bank.
- World Bank (1994a).— *Adjustment in Africa : Reforms, Results, and the Road Ahead*, A World Bank Policy Research Report, Oxford, Oxford University Press for The World Bank.
- World Bank (1994b).— *Adjustment in Africa : Lessons from Csa Studies*, World Bank Regional and Sectorial Studies, Washington DC, The World Bank.
- World Bank (1996).— *Privatizing Africa's Infrastructure. Promise and Challenge*, Washington DC, World Bank Technical Paper n°337.
- World Bank (1997).— *World Development Report*, Oxford, Oxford University Press for the World Bank.